



HAL
open science

Pour une problématique de l'innovation en architecture

Véronique Biau

► **To cite this version:**

Véronique Biau. Pour une problématique de l'innovation en architecture. [Rapport de recherche] 550/88, Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ecole d'architecture de Paris-La Défense / Centre de recherche sur l'habitat (CRH). 1988. hal-01904940

HAL Id: hal-01904940

<https://hal.science/hal-01904940>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

550

C.R.H.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA DÉFENSE
CENTRE DE RECHERCHE SUR L'HABITAT
ASSOCIÉ AU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (UA 1248)



**POUR UNE PROBLEMATIQUE
DE L'INNOVATION EN
ARCHITECTURE**

Recherche exploratoire

Véronique BIAU

1988

Recherche subventionnée par le
Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement
du Territoire et des Transports
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
Bureau de la Recherche Architecturale

53

Ce travail avait pour but d'élaborer une problématique et un cadre méthodologique d'approche du processus d'innovation en architecture. Il s'intéresse plus particulièrement à l'émergence de concepts opérationnels nouveaux qui constituent la position théorique argumentant la pratique innovante, et formant la base du parti architectural et urbanistique adopté.

L'exemple proposé est celui de la reconversion de bâtiments industriels.

Cette recherche a été menée dans le cadre de la subvention n°87.74039 en date du 25 Novembre 1987, accordée par le Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Sous-Direction de l'Enseignement

Les jugements et opinions émis n'engagent que leur auteur.

SOMMAIRE

1. ORIENTATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE EN MATIERE D'INNOVATION	2
2. UNE APPROCHE DU PROCESSUS D'INNOVATION	3
2.1. La notion d'innovation	3
2.2. L'innovation dans le champ de l'architecture	7
3. L'HYPOTHESE DE L'INNOVATION COMME PRISE DE POSITION	8
4. UNE PROBLEMATIQUE EN DEUX VOILETS	10
4.1. L'innovation dans les discours et théories architecturales	10
- un corpus d'articles de presse	
- le contenu de la prise de position	
- la structure de l'argumentation	
- le mode de diffusion	
- l'innovation non publiée	
4.2. Les acteurs de l'innovation architecturale	18
- les maîtres d'ouvrage	
- les élus locaux	
- les architectes	
- innovation et stratégies professionnelles	
- les habitants	
- une démarche d'approche d'un système d'acteurs	
5. LE TERRAIN D'ETUDE : LA RECONVERSION DE BATIMENTS INDUSTRIELS EN LOGEMENTS	26
5.1. La pratique de la reconversion en France	26
- caractéristiques des bâtiments concernés	
- différentes réaffectations	
- les commanditaires	
- les réalisations en France	
5.2. Deux formes de reconversion de bâtiments industriels en logements	30
- le loft	
- la reconversion en logement social	
5.3. La reconversion : une innovation architecturale ?	33
5.4. La reconversion comme position théorique novatrice	34
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	41
ANNEXES	43
1. Tableaux synoptiques du corpus recueilli	44
2. HLM aujourd'hui (publicité UNFOHLM)	56
3. Quelques reconversions de bâtiments industriels	57

1. ORIENTATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE EN MATIERE D'INNOVATION

Depuis de nombreuses années, la recherche architecturale a produit des travaux à la fois abondants et importants sur les thèmes de l'innovation architecturale et de l'avant-garde en matière d'habitat.

La grande majorité de ces recherches, financées par le Ministère de l'Équipement et du Logement, -et en particulier par le Plan Construction-, adoptent un point de vue **monographique** sur une ou plusieurs réalisations ayant été remarquées par leur caractère novateur. Dans son ouvrage, ¹ C. Moley dressait un tableau récapitulatif de ces opérations expérimentales aidées par le Plan-Construction entre 1972 et 1978 : habitat intermédiaire, flexible, non orthogonal et d'autres. On dispose, sur ces réalisations ainsi que sur celles qui leur ont succédé, de nombreux travaux prenant la forme d'évaluations : évaluations du vécu par les habitants de ces espaces innovants, éventuellement complétées par des évaluations économiques ou techniques. Les questions posées y sont : quelles sont les caractéristiques de l'innovation introduite ? Quelle pratique, quelle appréciation en ont les habitants ? Quelle amélioration pourrait-on apporter en vue d'une diffusion de ce procédé novateur ?

Ainsi conçues, ces recherches portent moins sur l'innovation que sur une innovation et semblent participer de la démarche rationaliste du Ministère de l'Équipement qui promeut une **innovation-expérimentation** en trois temps :

- application d'un procédé innovant à un échantillon constitué par concours, appels d'idées... (Programmes d'Architecture Nouvelle, Modèles-Innovation, Réalisations Expérimentales) ;
- commande d'études et de recherches analysant ces opérations-tests et évaluant leurs qualités et défauts ;
- élaboration d'une deuxième vague de produits tenant compte de l'expérience précédente et donc supposée plus "performante".

¹. L'innovation architecturale dans la production du logement social. Plan Construction, 1979.

Mais si la vocation de cette forme de recherche est d'éclairer la conduite d'une politique de promotion de l'innovation architecturale, elle laisse inexploré le processus d'innovation en lui-même, ses acteurs, ses conditions d'existence, ses apports à l'architecture comme discipline.

C'est sur ces points que s'orientera la recherche d'une problématique développée ci-après, qui devra donc dépasser le cadre monographique, laisser à l'arrière-plan l'analyse des espaces architecturaux innovants pour eux-mêmes et envisager un cadre compréhensif et explicatif de l'innovation architecturale dans son mécanisme.

2. UNE APPROCHE DU PROCESSUS D'INNOVATION

Appréhender l'innovation comme un processus par lequel certains acteurs -qu'il faudra identifier- produisent certains objets architecturaux novateurs -qu'il faudra caractériser - , soulève immédiatement deux ordres de question :

- la définition de la notion d'innovation en architecture ;
- la fonction/le fonctionnement de cette innovation.

2.1. La notion d'innovation

L'innovation telle que la définissent les dictionnaires est déterminée avant tout par des objectifs économiques. C'est, pour l'Encyclopaedia Universalis, "tout changement introduit sciemment dans l'économie par un agent quelconque et ayant pour but ou résultat une utilisation plus efficiente ou plus satisfaisante des ressources". Cette définition, par l'idée d'amélioration du rendement, assimile l'innovation à l'invention technique, et ne rend compte que partiellement de la multiplicité des sens contenus dans le terme. Les travaux d'économistes et de sociologues portant sur l'innovation envisagent d'ailleurs implicitement celle-ci dans ce sens et étudient, généralement dans le cadre de l'entreprise industrielle, l'activité de Recherche-Développement ; de quelles structures doit se doter l'entreprise pour mettre sur le marché des produits novateurs, quels sont les critères de leur réussite commerciale ? ¹

1. Voir par exemple G. Loinger, La diffusion des innovations technologiques. Commissariat Général du Plan, Documentation Française, 1985. Cette analyse de

L'usage courant du mot "innovation" le fait cependant participer d'une nébuleuse de notions comme celles d'expérimentation, de création, d'invention. Au risque de schématiser, on peut distinguer deux ordres de référence selon le contexte d'utilisation du terme :

- dans les domaines scientifiques et techniques, l'innovation est optimisation, amélioration, découverte, invention ;

- dans les domaines artistiques, l'innovation est création formelle, production d'avant-garde.

Pour U. Eco ¹, l'innovation est la condition d'existence de l'art: " le propre de l'art est de proposer à la communauté ce qu'elle n'attend pas encore ". Et il oppose une architecture "manière de changer l'histoire " à une architecture "système de règles pour donner à la société ce qu'elle impose à l'architecture". Mais ce double clivage entre autonomie et dépendance de l'acte de création par rapport au contexte social d'une part et entre innovation artistique et invention technique d'autre part est partiellement gommé par P. Francastel quand il écrit: "L'art d'avant-garde n'est pas seulement le lieu des débats esthétiques du monde contemporain; il est aussi l'instrument de toutes les expériences d'adaptation valable des sociétés nouvelles aux conditions économiques et techniques issues de la science occidentale". ²

M. Ragon dénonce la confusion contemporaine entre les logiques de production d'objets culturels et d'objets de consommation, entre l' invention et la création d'avant-garde : " Le concept de créateur dans notre société industrielle, a tendance à se confondre avec celui d'inventeur. C'est une confusion qui a été faite dès les origines du capitalisme. Dans l'optique de la rentabilité bourgeoise, le créateur ne pouvait être que l'inventeur. Pendant plus d'un siècle, les artistes se sont battus pour éviter la confusion entre créateurs et inventeurs (...). Or, par une étrange aberration, les artistes d'avant-garde contemporains ont donné dans le piège en acceptant d'être des " inventeurs ". D'être devenu " inventeur " a

cas (aéronautique, TGV...) fait apparaître un certain nombre de variables significatives dans le processus d'innovation : marché des produits et services, réservoirs technologiques et conditions de leur mise en oeuvre, rapports de production et de pouvoir dans l'entreprise.

¹. La structure absente. Paris, Mercure de France, 1972.

². Art et technique. Paris, Gonthier Médiations, 1979. (p. 226)

conduit l'artiste d'avant-garde contemporain à provoquer sans cesse des oeuvres audacieuses ou scandaleuses, afin de stimuler la consommation des objets artistiques ". 1

Or, pour ajouter à l'indétermination de la notion d'innovation en général, son application à l'architecture soulève de nouvelles difficultés.

En premier lieu, la définition encyclopédique énoncée ci-dessus, fondée sur une idée d'évolution et de progrès objectivement mesurable, n'est guère transposable à l'architecture. Comment en effet juger en architecture de "l'utilisation plus efficace des ressources" ?

En second lieu, il semble qu'il y ait à l'intérieur-même du milieu professionnel, non pas une mais des définitions plus ou moins concurrentes de l'innovation. Architectes et ingénieurs, "hommes de chantier" et administrateurs ne font probablement pas le même usage du terme et n'y situent pas les mêmes enjeux. Un certain amalgame se fait entre innovation technique et innovation architecturale. 2

Enfin, et cela est lié à ce qui précède, la situation particulière de l'architecture à la confluence des deux domaines que l'on a tenté de distinguer plus haut donne à la notion un champ d'application très large: on a pu définir comme des innovations des phénomènes aussi différents que l'habitat intermédiaire, le bioclimatisme, le style High Tech, la construction à ossature bois ou en terre crue, l'architecture et l'urbanisme participatifs... Il apparaît donc que l'innovation architecturale porte sur chacune des composantes de la discipline architecturale selon Vitruve: le constructif (soliditas), l'esthétique (voluptas), le fonctionnel (commoditas) ou sur une combinaison de plusieurs d'entre elles, la nature et la finalité de l'innovation prenant alors des formes très variées.

On observe cependant un certain nombre de points communs aux productions qui ont été qualifiées d'innovantes. Ce sont :

- des productions par changement du mode de conception ou des techniques de réalisation de nouvelles catégories d'objets. C'est sur l'aspect sériel que

1. L'art, pour quoi faire ? Paris, Castermann, 1974.

2. Voir l'analyse que fait C. Moley de cette confusion dans les concours du Plan Construction, op. cit. (p.38).

l'innovation se distingue alors de la création d'avant-garde qui, elle, n'est pas reproductible ou destinée à être reproduite ; ¹

- des productions faisant une incursion subite, accompagnée d'un débat, dans le milieu architectural. L'innovation a, dans ce sens, des liens avec la mode: son émergence peut être datée, rattachée à un contexte spécifique.

En revanche, l'aspect de nouveauté, de mise à jour de quelque chose qui n'avait pas été imaginé jusqu'alors, bien qu'il soit étymologiquement contenu dans le terme d'innovation, ne participe pas toujours de son application. En témoignent nombreuses "rétro-innovations" qui pourraient être rattachées au post-modernisme, et dont les idées sont moins nouvelles que renouvelées : construction en terre crue, bioclimatisme, reconversion et recyclage de bâtiments.

Compte tenu du flou qui préside à la définition et à l'usage de la notion, l'emploi du terme "innovation" dans mon travail nécessite quelques précisions et précautions préliminaires venant se substituer à des guillemets et expliciter le sens dans lequel est entendu ce mot.

De la même façon que pour un certain nombre d'expressions parmi lesquelles la "qualité architecturale", l'innovation ne peut s'entendre que comme "ce que certains, dans certaines conditions, qualifient d'innovant". C'est en effet un terme à contenu relatif, qui contient implicitement l'opposition à d'autres notions comme la "tradition", la "banalité" et qui ne se définit donc que par rapport à celles-ci. Sa définition est donc issue de mécanismes sociaux.

Comme face à toute pré-notion, ² la recherche doit prendre pour objet non le contenu de la notion dans le sens commun mais plus largement les mécanismes de définition sociale de la notion. Travailler sur l'architecture innovante suppose alors de s'interroger sur l'apposition du qualificatif "innovant" sur certains types d'architecture : de qui émane cette qualification ?

1. Une maison solaire entre dans la classe d'objets produite par le bioclimatisme et peut être qualifiée d'innovation alors que la pyramide du Louvre, aussi audacieuse et inédite soit-elle, est davantage une création originale qu'une innovation dans la mesure où les principes qui en font la particularité ne sont pas destinés à être appliqués ailleurs.

2. Au sens d'E. Durkheim, ces mots que l'on "emploie couramment et avec assurance comme s'ils correspondaient à des choses bien connues et définies, alors qu'ils ne réveillent en nous que des notions confuses, mélanges indistincts d'impressions vagues, de préjugés et de passions..." (Les règles de la méthode sociologique)

Selon quels critères ? Y a-t-il unanimité sur ce qui est ou n'est pas innovant ?
Quels effets produit ce label "architecture innovante" ?

2.2. L'innovation dans le champ de l'architecture

Le questionnement auquel je me propose de soumettre le phénomène d'innovation en architecture prend origine dans une analyse de l'architecture en tant que **champ**, tel que ce terme a pu être défini par P. Bourdieu dans ses travaux sur les productions culturelles : "espace de jeu, champ de relations objectives entre des individus ou des institutions en compétition pour un enjeu identique (...) espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysés indépendamment des caractéristiques de leurs occupants". ¹

Les propriétés des champs de production culturelle mises à jour par P. Bourdieu dans les domaines de la peinture ou de la haute couture, ² semblent aussi s'appliquer à l'architecture. Il y a un champ de la production architecturale dans la mesure où cette production est le fait d'un ensemble d'individus ayant en commun une profession, des institutions, des aspirations mais dont la **confraternité** va de pair avec la **concurrence** :

- la concurrence a pour enjeu majeur l'accès à la commande, susceptible de fournir outre un bénéfice matériel évident, un bénéfice symbolique (se faire connaître/reconnaître). A l'intérieur-même de la commande s'opèrent des clivages notamment entre commande publique et commande privée, commande de logements, d'équipements ou d'autres programmes, à Paris, en province ou à l'étranger. Mais à côté de l'acte de construire, un certain nombre d'autres formes de reconnaissance et de pouvoir motivent des concurrences internes: reconnaissance au sein des intellectuels (enseigner, faire de la recherche, publier et être publié), ³ au sein des institutions professionnelles et culturelles de l'architecture (détenir une position importante à l'Ordre des Architectes, appartenir à l'Institut Français d'Architecture), ou encore au sein des

1. Questions de sociologie. Paris, Ed. de Minuit, 1980. L'article "Quelques propriétés des champs" propose une synthèse provisoire d'une "théorie générale des champs".

2. Voir "Quelques propriétés des champs" in Questions de sociologie. op. cit.

3. Cf J.L. Cohen, La coupure entre architectes et intellectuels ou les enseignements de l'italophilie. Paris, Ecole d'Architecture Paris-Villemin, 1984.

administrations (réglementer la production urbanistique et architecturale, définir des politiques de construction, procéder à des concours...);

- la confraternité est consolidée par l'existence d'institutions et de mécanismes tendant à l'autonomisation et à la protection de la profession : la définition de compétences spécifiques sanctionnées par un diplôme, la régulation des pratiques professionnelles par l'Ordre, l'existence de "corps" sur le modèle des corps d'ingénieurs de l'Etat sont autant de facteurs tendant à la cohésion du champ et à sa différenciation par rapport au reste de la société. On notera d'ailleurs que la maîtrise de ces institutions de régulation interne est l'un des objets des luttes à l'intérieur du champ.

De la multiplicité des enjeux et des concurrences existant dans ce champ, résulte une grande dispersion des individus et institutions selon des positions matérielles, fonctionnelles et idéologiques très variées et définies les unes par rapport aux autres. ¹

Or, le processus d'innovation, par l'exacerbation qu'il produit au sein des débats voire des luttes qui accompagnent la production architecturale, paraît avoir un pouvoir explicatif spécifique du champ de l'architecture. Il en est en effet un des éléments moteurs: la mise en mouvement qu'il opère permet, en élargissant ou en déplaçant "l'univers des possibles" dans lequel tout projet d'architecture s'inscrit implicitement, d'établir de nouvelles productions, de nouvelles positions légitimes.

3. L'HYPOTHESE DE L'INNOVATION COMME PRISE DE POSITION

L'hypothèse globale sur laquelle s'oriente ce travail se fonde sur cette conception du monde de l'architecture comme système de positions relatives et envisage l'innovation moins comme un acte de création dû au talent personnel ou à l'opportunisme de quelques architectes que comme une prise de position, consciente ou non, de ces architectes par rapport aux orthodoxies en cours, aux pratiques et positions théoriques dominantes.

1. Voir l'esquisse de ce système de positions dans "Fonctions symboliques et types d'architectes", J.P. Martinon (dans les actes du colloque "Pour un urbanisme", Grenoble, 1974).

La formulation de cette hypothèse "l'innovation comme prise de position" joue alors sur tous les sens de l'expression "prise de position".

- Au sens premier, on peut l'entendre comme prendre une position, s'exprimer. On s'intéressera donc au discours par lequel les architectes promoteurs d'une innovation, présentent, justifient, argumentent celle-ci. Ce discours existe sous de multiples formes : verbalement, il fait l'objet de réunions de travail entre architecte et maître-d'ouvrage, ou encore d'exposés pédagogiques, conférences, conversations informelles; sous forme écrite, ce discours de présentation du projet est essentiellement contenu dans les articles présentant des projets et des réalisations dans les revues d'architecture et c'est parce qu'il apparaît alors à son plus haut degré d'élaboration que nous proposerons de travailler sur ce corpus.

La prise de position sera étudiée pour elle-même, à travers les idées, les valeurs, les outils qui définissent sa spécificité et sa cohérence interne.

- C'est parce qu'une position est par nature relative à un ensemble d'autres que l'on entendra aussi "prise de position" comme "situation, définition par rapport aux autres".

Cela suppose de mettre la prise de position, dépeinte en tant que telle, en relation avec son contexte. Celle-ci se détermine en effet d'une part par rapport à un contexte théorique et idéologique dont l'évolution contribue à faire émerger ou à valider de nouveaux modes d'action (on trouve dans ce discours des oppositions avant/aujourd'hui, explicites ou non, à l'appui de la "nécessité" d'innover dans laquelle se trouvait la profession). Par ailleurs, la position est prise dans un contexte social, les idées avancées ne le sont qu'en regard d'autres valeurs en vigueur simultanément dans le champ, soutenues par d'autres acteurs du champ (ce sont dans les discours des oppositions du type les autres/nous).

- Le fait de prendre position signifie aussi faire connaître sa position, donc se faire connaître, s'identifier.

"Tout acte culturel, création ou consommation, enferme l'affirmation implicite du droit de s'exprimer légitimement et par là engage la position du sujet dans le champ intellectuel et le type de légitimité dont il se réclame." ¹

Cette forme de mise en représentation se fait devant différents publics : devant les différents groupes participant à l'acte de construire d'une part, devant

¹. P. Bourdieu "Champ intellectuel et projet créateur" in Les Temps Modernes, Novembre 1966.

le "grand public" par le biais des articles, émissions, expositions d'architecture d'autre part. C'est donc à la fois l'image et la légitimité de l'individu dans son champ et celles du champ en entier dans le public qui sont en jeu.

- Enfin, dans un champ comme l'architecture dans lequel le personnalisme reste important, se faire connaître est très lié au fait de se faire reconnaître, indépendamment de l'adhésion que peuvent susciter les idées avancées, les formes proposées.

Il semble donc y avoir dans la prise de position un moyen de conquérir une position valorisante caractérisée par le défi, la remise en cause des idées et pouvoirs établis par les "tenants" des positions dominantes.

"Plus l'écart sera grand entre la tradition formelle et ce qui est proposé par ces princes" (les "prétendants" opposés ici par J.P. Martinon aux " tenants " que sont les mandarins)," plus la structure charismatique peut jouer et se renforcer en outre, de la compréhension que le prince détient de l'écart optimum permis, afin à la fois d'être reconnu comme faisant partie du groupe des pairs dominant le champ architectural et comme étant au-delà de tout ce qui avait été fait auparavant." ¹

4. UNE PROBLEMATIQUE EN DEUX VOILETS

La problématique esquissée ici présente le point de vue selon lequel l'innovation architecturale pourrait être abordée pour éclairer le champ de la production architecturale.

Cette réflexion, autour de l'hypothèse de l'innovation comme prise de position, pourrait s'articuler autour de deux pôles relativement indépendants l'un de l'autre pour être abordés successivement :

- l'innovation et l'évolution des théories et discours en architecture .
- les acteurs de l'innovation architecturale.

4.1. L'innovation dans les discours et théories architecturales

L'hypothèse posée sous-entend que l'intérêt se centre sur le support discursif de l'innovation : les valeurs énoncées, les représentations sous-jacentes, les "mots d'ordre" nouveaux, etc...

1. J.P. Martinon "Fonctions symboliques et types d'architectes" op. cit.

On peut en effet supposer que l'innovation est un lieu privilégié d'émergence de ces nouvelles idées qui servent à la conception, la description ou l'argumentation du projet architectural et que je nommerai concepts opérationnels parce que ce sont les instruments intellectuels qui servent à opérer le processus de projection. ¹ La question posée est la suivante: pourquoi la production d'objets pérennes par nature comme le sont les bâtiments s'accompagne-t-elle, du moins depuis quelques décennies, d'une rotation tellement rapide de ses supports théoriques ? ² Comment le phénomène d'innovation participe-t-il de cette création, de cette consommation et de cette usure des concepts opérationnels ?

Certes, une part du savoir architectural, de l'"architecturologie", repose sur des invariants trans-temporels pour la plupart contenus dans les traités ; ³ mais il ne semble pas qu'au-delà de ce "noyau", le savoir se constitue cumulativement dans une approche de la Vérité. L'évolution apparaît plutôt, selon le modèle kuhnien, ⁴ comme une succession de ruptures dans les savoirs et modes opératoires établis. L'innovation constitue une de ces ruptures, ne pouvant apparaître que dans un contexte d'affaiblissement de l'orthodoxie en cours et se définissant plutôt "contre" qu'"en progrès et en continuité par rapport à".

On peut alors s'étonner que, malgré la rapidité et la visibilité des retournements théoriques, ⁵ le champ de l'architecture persiste à s'impliquer aussi fortement dans ces processus de production de croyance et que l'apparition de nouveaux concepts opérationnels génère des adhésions aussi massives. Ces nouveaux concepts, rarement relativisés par rapport à leur contexte, sont présentés non pas comme des goûts ou valeurs (donc personnels, subjectifs, éphémères) mais comme des vérités pouvant être argumentées et devant remporter la conviction du plus grand nombre. On touche là au processus

1. D. Guibert emploie pour évoquer ce substrat idéologique du projet architectural, la formule "se construire un monde pour penser le projet" dans Vérité, vérités. Paris, Ecole d'Architecture Paris-Villemin, 1986.

2. "Nous sommes en face d'une mobilité extrême du discours et d'une mobilité non moins importante des prestations effectives et des structures de ces prestations, à tel point que c'est une loi générale de la profession d'architecte que d'avoir intériorisé la mobilité du discours et des prestations". J.P. Martinon, op. cit.

3. cf P. Boudon "Architecture et architecturologie; recherche sur les concepts utilisés par les architectes modernes dans leurs écrits théoriques". Paris, 1975.

4. T. Kuhn, La structure des révolutions scientifiques. Paris, Flammarion, 1972.

5. Voir C. Girard, Architecture et concepts nomades. Liège, Ed. Mardaga, 1986.

de mode qui lie la pertinence (mais aussi la caducité) du produit nouveau à sa diffusion.

" L'apparition d'un artiste, d'une école, d'un parti ou d'un mouvement au titre de position constitutive d'un champ se marque au fait que son existence pose, comme on dit, des problèmes aux occupants des autres positions, que les thèses qu'il affirme deviennent un enjeu de luttes". ¹

Mais comment se produit ce glissement qui impose de nouvelles idées et en rend certaines autres caduques ?

- sous quelles formes apparaissent les nouveaux concepts opérationnels ?
- de quels groupes d'acteurs émanent-ils ?
- par quels moyens d'information sont-ils diffusés ?
- comment sont-ils repris, réinterprétés dans le milieu professionnel et dans le "public" ?
- cette prise de position suscite-t-elle des contre-positions? des polémiques entre Ecoles ?

F. Lautier semble douter de la ferveur du débat théorique actuel en architecture: "L'architecture n'est plus le lieu d'effervescence qu'elle a été, révoltée autour de 1968, en bouillonnement intellectuel durant les années 70. Sans parler de normalisation, on peut constater un repli. Repli sur des débats mineurs ou à tout le moins internes (...); rigidification des positions qui, plutôt que le risque du débat, préfèrent à nouveau s'ignorer mutuellement". ²

Cette observation se vérifie-t-elle, y compris dans le cas de l'innovation dont l'aspect provocateur est essentiel?

S'agissant d'observer la propagation, dans les différentes sphères du champ de l'architecture et du public, de l'onde de choc produite par l'énonciation des concepts opérationnels innovants, la reconversion de bâtiments industriels en logements, choisie comme terrain d'étude et présentée plus loin, fournit une situation intéressante à plusieurs égards :

- le discours accompagnant l'émergence de cette nouvelle pratique a été très abondant ;

1. P. Bourdieu, Questions de sociologie, Ed. de Minuit (p. 216).

2. L'état des sciences sociales en France. Paris, Ed. de la Découverte, 1986.

- ce discours ne s'est pas limité à une diffusion interne au champ de l'architecture mais a touché aussi le public. Cela permet donc de distinguer deux formes de prise de position de la part des concepteurs selon l'auditoire auquel ils s'adressent ("initiés", "profanes") ;

- ce discours est dans un état d'élaboration intermédiaire : alors qu'il émane d'un groupe d'individus non fédéré (il n'y a pas d'architectes exclusivement " reconvertisseurs" et pas, à ma connaissance, d'enseignement spécialisé sur cette pratique), il apparaît très cohérent voire répétitif à première lecture, sans pour autant avoir fait l'objet d'une formalisation sous forme de théorie de la reconversion, de " profession de foi des reconvertisseurs " (dont il est question aux Etats-Unis). ^{1.} Les positions en ce qui concerne la reconversion ne sont pas encore et ne seront peut-être jamais figées.

Un corpus d'articles de presse

Pour aborder l'analyse de la position argumentant la reconversion , on dispose du corpus que constituent les articles de presse présentant des opérations de reconversion.

Ces articles présentent en effet une forme condensée de ce discours, d'accès facile, et permettant une étude assez large associant différentes opérations, différents auteurs et s'échelonnant sur une période d'une douzaine d'années.

Un premier pointage a permis de recenser et collecter 76 articles parus entre 1976 et 1987 sur des opérations de reconversion de bâtiments industriels situées en France. Ces articles se répartissent ainsi :

- selon le type de revue

architecture urbanisme	techniques du bâtiment	divers professionnelles	décoration + divers	actualité	TOTAL
40	8	6	14	8	76

1. Voir dans Architecture d'Aujourd'hui n°233, 1984.

- selon l'année de parution

1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	TOTAL
1	7	7	5	5	8	6	10	10	1	14	2	76

- selon l'opération présentée (3 articles et plus)

Le Blan (Lille)	Manufacture de tabacs (Nantes)	Rue de l'Ourcq (Paris)	Blin et Blin (Elbeuf)	Entrepôts Lainé (Bordeaux)	Buisson St Louis (Paris)	MCR Prouvost (Tourcoing)
14	7	6	3	3	3	3

Les articles s'articulent autour d'un certain nombre de grands thèmes que l'on peut énumérer de façon non exhaustive :

- définition et considérations générales sur la reconversion
- l'origine du bâtiment reconverti, son histoire, son usage antérieur, ses caractéristiques constructives et formelles
- le site urbain de l'opération
- le processus de décision qui a conduit à la réalisation
- la présentation des intervenants
- le parti architectural et urbain
- le programme réalisé
- la description des procédés techniques mis en oeuvre
- le mode de financement
- la description des espaces architecturaux
- le mode de réutilisation des éléments anciens
- l'appréciation d'un élu ou d'un habitant
- la description de détails jugés significatifs.

On éliminera de l'analyse l'ensemble des informations et des éléments descriptifs objectifs ne ressortissant pas d'un point de vue sur la reconversion

pour ne retenir que le contenu idéologique et les éléments d'argumentation de la pratique.

D'autre part, l'iconographie accompagnant le discours écrit dans le corpus décrit ici a, par certains aspects, sa place dans une prise de position. Comme dans l'écrit se combinent en effet des éléments purement descriptifs du projet (plans, coupes, façades en particulier) et des éléments suggestifs de l'image que l'auteur veut donner de son objet, de l'usage qu'il en prévoit ou espère (photos et surtout perspectives "d'ambiance"). Les techniques graphiques utilisées sont parfois elles-mêmes un aspect de la prise de position.¹ Mais si l'analyse de contenu n'a pas encore résolu la totalité des problèmes méthodologiques qui se posent à elle, la "rhétorique de l'image" est, on le sait depuis les travaux de R. Barthes,² encore plus complexe.

Le contenu de la prise de position

Dans un premier temps, on recherchera les énoncés qualifiant "d'innovation" la pratique étudiée : en quels termes ce label se pose-t-il ? A quels éléments architecturaux s'applique-t-il ? Quelle connotation confère-t-il à l'objet architectural en question ? Quelle image donne-t-il du ou des créateurs de cet objet ?

Par ailleurs, on s'intéressera aux prises de position pour ou contre la reconversion, dans le champ de l'architecture : quelle critique adressent les architectes innovateurs aux modes opératoires, aux concepts opérationnels établis ? Quels nouveaux modes d'action, quelles nouvelles valeurs proposent-ils ? Ces valeurs sont-elles énoncées en rapport direct au projet ou apparaissent-elles comme universelles ? Sur quoi se fonde l'opposition à cette position, si elle existe ?

A la périphérie du champ architectural, dans le discours des maîtres-d'ouvrage, des techniciens, des usagers et des journalistes "semi-savants", quelles réactions suscite cette prise de position ? Quelles modalités adopte la reprise en écho du discours des architectes : citations, sélections, déformations ?

1. Voir l'utilisation par A. Sarfati des images de synthèse pour son projet d'Archives du Monde du travail à Roubaix ou encore des dessins de "style B.D." adoptés dans l'exposition Banlieues 89.

2. "Rhétorique de l'image", R. Barthes. Communications n°4, 1964.

Quelles sont les valeurs, d'ordre général ou bien directement appliquées aux projets, qui entrent dans une connotation de l'objet architectural aux yeux du public ? Quels sont les éléments architecturaux qui sont sélectionnés pour représenter la reconversion de bâtiments industriels comme pratique innovante ?

Quelles représentations de la ville, de l'architecture, de l'habitat transparaisent de cet ensemble de prises de position, d'évaluation, de critiques ? Comment se présentent dans le public la compétence et la légitimité de l'architecte ? Quelle perception a le public, représenté par les journalistes, du débat théorique architectural et urbanistique contemporain ?

Une analyse de contenu, reprenant et adaptant la méthode élaborée par H. Raymond pour les entretiens non-directifs, pourra mettre en évidence le système de relations existant dans ce corpus entre les deux domaines suivants :

- les produits architecturaux : éléments spatiaux, choix effectués par les auteurs et décideurs ainsi que l'ensemble des dimensions objectives du projet;

- les positions idéologiques, justifications théoriques, esthétiques, techniques, financières (etc), de ces choix.

Par la confection de fiches condensant la relation établie par chaque énoncé entre un élément de la 1^o série (l'architecture dans son élaboration concrète : objets architecturaux et acteurs) et un élément de la 2^o série (l'appareillage intellectuel de la conception et de la critique architecturales : valeurs, concepts opérationnels), cette méthode permet en effet de mettre en système des données fragmentaires et d'observer des récurrences au delà des particularités des situations d'intervention.

La structure de l'argumentation

On a dit que la finalité de la prise de position en faveur d'une innovation architecturale, ici la reconversion, semblait double : justifier les options prises, susciter l'adhésion aux idées et formes présentées de façon à entraîner la production d'une série d'objets sur le modèle proposé.

Il est donc intéressant de se pencher sur l'argumentation à l'oeuvre dans le corpus, sur les "techniques discursives visant à provoquer ou à accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment".¹

On peut en effet distinguer divers types d'arguments : arguments basés sur des modèles et exemples, arguments axiologiques appuyés sur des appréciations, arguments empiriques partant de faits constatés. Le repérage du mode d'enchaînement des différents arguments, des implicites, des sautes logiques, de l'énonciation (temps des verbes employés, pronom personnel représentant l'auteur du projet : je, nous, ils, on...) pourra contribuer à cette réflexion sur la prise de position novatrice par la "mise en mots" de l'objet architectural.

Le mode de diffusion

On peut enfin, à partir du corpus, s'intéresser non plus au contenu des articles, mais à leur existence et se poser les questions suivantes : quels sont les supports de presse qui s'impliquent les premiers dans la diffusion de la pratique innovante ? Comment évolue dans le temps la "couverture" au sens journalistique, de l'innovation ? Voit-on émerger quelques journalistes spécialisés sur cette question ? Quelle est l'étendue de la diffusion de l'innovation dans le champ architectural, dans le public ?

C'est par la "statistique" que des réponses seront avancées à ces questions, en comparant le nombre d'articles parus d'année en année, le nombre d'articles parus dans les différents types de presse définis pour les tableaux ci-dessus. Mais ces résultats seront limités, par la difficulté de s'assurer l'exhaustivité du corpus d'une part, par la petite taille des effectifs considérés d'autre part.

Enfin il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit de la diffusion par la presse des objets et prises de position novateurs et non de leur existence intrinsèque. Or il est évident que la presse a un effet de prisme déformant : selon que la commande est publique ou privée, que l'architecte est ou non proche des milieux de l'édition, que la réalisation est en Région Parisienne ou dans une petite ville de province (...), l'objet innovant n'a pas des chances équivalentes de se voir publier.

¹. C. Perelman, *Le champ de l'argumentation*. Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970.

L'innovation non publiée

La démarche présentée ci-dessus, sur la base d'une analyse des discours sur l'innovation dans la presse, oblitère l'innovation non publiée. Or on peut se poser le problème de la fonction de "gate-keepers" des revues d'architecture, de la sélection qu'elles opèrent parmi les productions architecturales, sélection qui influe probablement en retour sur la production elle-même. ¹ Cette question serait à traiter en elle-même mais elle nous concerne ici dans la mesure où se produit ainsi l'une des formes de la "labellisation" évoquée plus haut.

On envisagera donc, mais cela pose des problèmes méthodologiques, ² d'interviewer des acteurs d'opérations peu ou non publiées de reconversion de bâtiments industriels, de façon à recueillir des positions à comparer avec les positions "labellisées" et "officialisées" par les instances de diffusion. La comparaison permettra d'évaluer si l'insuccès de la publicité de la prise de position correspond à une différence du contenu-même de cette position ou d'un contexte (personnes, temps, lieu) moins favorable.

4.2. Les acteurs de l'innovation architecturale

L'architecture, le bâtiment sont des domaines dans lesquels les inerties, les traditions, les continuités sont très importantes : "Le patrimoine immobilier garde, aux yeux de la "France rentière", une vérité et une légitimité fondamentales à condition d'engendrer les plus-values espérées, d'où un attachement profond aux symboles garantissant la pérennité de la valeur : sécurité physique, matériaux rassurants, configuration et caractère *traditionnels*". ³

La sollicitation à innover n'apparaît pas dominée par des motifs économiques ; contrairement aux domaines techniques dans lesquels "on n'arrête pas le progrès", il n'y a pas en architecture de rapport direct entre l'importance du risque financier que comporte l'innovation et les nécessités d'adaptation des constructions à de nouvelles conditions de production, à de nouvelles demandes. L'introduction des nouveaux procédés techniques, ou la

1. Par l'usage qui est fait des revues comme image de "ce qui se fait", dans les différents sens de l'expression.

2. La difficulté évidente est d'avoir connaissance de ces opérations non publiées.

3. A. Minc dans le catalogue de l'exposition architecture et industrie. Paris, CCI, 1983.

prise en compte de l'évolution des modes de vie ne déboucheraient d'ailleurs pas nécessairement à des innovations architecturales.

Ainsi, il ne semble pas y avoir, dans le processus d'innovation en architecture, un fort impact de contraintes exogènes. C'est alors à l'intérieur du champ, parmi les acteurs de la production architecturale, qu'il faut rechercher les origines du processus.

Ces "acteurs" ne sont pas, bien sûr, les seuls architectes et bien qu'un certain mythe de la "création" en fasse les uniques auteurs de l'oeuvre construite, il faut les re-situer dans une chaîne aux multiples maillons, dont les principaux pourraient être ainsi définis.

Les maîtres d'ouvrage

Le groupe des maîtres d'ouvrage, loin d'être monolithique, est parcouru par un certain nombre de clivages :

- maître d'ouvrage agissant soit sur fonds publics soit sur fonds privés
- maître d'ouvrage agissant pour son propre usage, pour commercialiser ou pour donner à une occupation sociale qu'il gèrera
- maître d'ouvrage formé ou non à sa tâche de commanditaire
- maître d'ouvrage individuel ou représentant une collectivité.

Ces disparités, modulées probablement par les dispositions esthétiques et les personnalités des commanditaires, déterminent un éventail d'attitudes possibles par rapport à l'innovation architecturale.

Un certain nombre d'observations incidentes existent à ce propos, qu'il faudrait approfondir, confronter à des études de cas. R. Moulin ¹ montre la valorisation économique et symbolique que produit l'innovation formelle dans la promotion privée : "Le fait architectural en tant que tel devient l'argument publicitaire majeur et le nom de l'architecte, dans la mesure où il est reconnu par la communauté internationale des connaisseurs, est la caution du produit". Le groupe ATEN corrobore cette assertion en notant, à propos d'ensembles de logements sociaux réalisés par R. Bofill et E. Ciriani, les stratégies financières des acquéreurs qui font confiance aux noms attachés à leur immeuble et escomptent

¹. Les architectes ; métamorphose d'une profession libérale. Paris, Calmann-Lévy, 1973.

la revente facile, avec une plus-value, de leur appartement, du moins à court terme. ¹

Cependant, "pour ne pas se contenter de jouer sur les aspirations les plus généralement inassouvies mais exploiter, au plus haut niveau de la consommation ostentatoire, les prétentions à la distinction par la différence de statut culturel des objets, il faut pouvoir disposer d'une clientèle détenant un fort pouvoir d'achat." ²

L'innovation ne concernerait-elle donc, dans la promotion privée, que le haut de gamme ? Paradoxalement, on observe habituellement que dans le domaine de l'habitat, l'innovation est dans sa majeure partie le fait de la maîtrise d'ouvrage publique.

R. Auzelle écrivait en 1965 : "Jadis le client de l'architecte était une personne physique, principal usager et seul financier de la construction. Parfois prépondérante, l'influence du client engageait à fond l'architecte dans le goût régnant de l'époque ce qui, incontestablement, tendait à freiner l'évolution des idées et des modes. Aujourd'hui, le client de l'architecte, c'est le conseil d'administration d'une firme, le conseil municipal voire le conseil d'administration d'un office ou d'un syndicat intercommunal". ³

Dans le secteur public, les logiques sont très différentes de celles de la promotion privée ; l'objectif n'est pas lucratif, la sanction économique de la commercialisation est très édulcorée. Le bâtiment est considéré pour sa valeur d'usage et non pour sa valeur d'échange : il doit satisfaire des besoins ; qu'il satisfasse en outre les goûts de ses usagers peut être considéré comme secondaire. Il agit alors comme "support publicitaire du statut social des décideurs.(...) Créer un évènement architectural est une des manières pour le décideur d'utiliser l'architecture comme image de marque". ⁴

La campagne de publicité de l'UNFOHLM "HLM aujourd'hui" présentant un panorama de réalisations architecturales marquantes est un exemple de cette appropriation par le maître d'ouvrage de l'image architecturale qu'il promeut. ⁵

1. Le vécu des opérations d'architecture de qualité . ATEN, MULT, Direction de la Construction, 1985.

2. R. Moulin, op. cit.

3. L'architecte. R. Auzelle. Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1965.

4. J.P. Martinon. Les maîtres d'ouvrage et la commande d'architecture. Paris, EHESS, 1980.

5. Voir annexe 2.

Les élus locaux

Aux côtés des maîtres d'ouvrage publics et parfois institutionnellement solidaires avec eux, les élus, en tant qu'hommes politiques, ont aussi une position spécifique en matière d'innovation architecturale. On voit en effet émerger, avec la compétition qui s'instaure entre les villes et l'avènement de "politiques d'image", le profil de "maire-mécène" faisant intervenir sur sa commune des architectes de grande renommée, auteurs d'architecture novatrice et/ou médiatique. Comme les maîtres d'ouvrage, les élus se trouvent alors à la fois producteurs d'habitat et d'architecture et consommateurs des bénéfices de distinction attachés à l'image de l'édifice réalisé.

Les architectes

Il y a chez les architectes une forme de pouvoir, en particulier économique, qui se base sur une production relativement autonome et répétitive (bureaux, hôtels, centres commerciaux...). Mais, comme le suggérait plus haut l'hypothèse de l'innovation comme prise de position, les principaux processus de légitimation reposent sur l'individualité et l'originalité de l'oeuvre tant sous la forme d'un discours architectural (formes, organisation spatiale, expression stylistique...) que d'un discours verbal (présentation, justification d'un parti). On peut donc s'interroger sur l'impact de l'innovation, en termes de trajectoire professionnelle, pour les architectes qui en sont les auteurs.

Innovation et stratégies professionnelles

Pour ces différents groupes professionnels, auxquels il faudrait ajouter les administrations, les techniciens et ingénieurs des bureaux d'étude, les entreprises de bâtiment, il semble donc intéressant de chercher à élucider le rôle que joue l'innovation architecturale pour ceux d'entre eux qui prennent position en sa faveur :

- quels sont ces acteurs, ces institutions qui promeuvent l'innovation ?
Ont-ils des caractéristiques sociales communes ?

- quelle est leur motivation à innover ? Quelle contrepartie trouvent-ils au risque, au surcroît de travail qu'elle comporte ?

- la décision d'opter pour une architecture innovante repose-t-elle sur une évaluation rationnelle de ses avantages, difficultés et inconvénients dans l'immédiat et à long terme, pour la réalisation, l'usage, la gestion ? Ou au contraire est-elle la recherche de l'aventure esthétique, la réponse à la séduction de l'image architecturale inédite ? Dans quelle mesure y a-t-il justification rationnelle de parade pour une décision purement affective ?

- l'innovation modifie-t-elle, par son caractère exceptionnel et son propre dynamisme, les relations entre acteurs, la division des tâches et des responsabilités, la pratique professionnelle de chacun ?

- l'innovation peut-elle se solder par un échec ? Comment évaluer le degré de réussite d'une opération innovante ? Quelles répercussions matérielles et symboliques une innovation peu probante peut-elle avoir pour les professionnels qui s'y étaient engagés ?

Les habitants

Parallèlement à la prise de position des acteurs professionnels de l'innovation, on peut aussi parler, dans une certaine mesure, de prise de position de la part des habitants des opérations innovantes. En effet, dans le cas où le "marché" de l'habitat n'est pas totalement contraint, les habitants peuvent choisir le logement innovant et donc consomment non seulement le logement mais l'innovation, non seulement l'espace à vivre mais le signe porteur de distinction.

Sans doute est-il paradoxal de parler de "consommation" en matière de logement et a fortiori d'architecture, puisqu'il n'y a pas un marché de l'architecture au même titre qu'un marché de l'art codifié par des experts et des cotes. La valeur d'échange d'un bâtiment ne fait intervenir qu'à la marge sa qualité architecturale; elle l'intègre comme une "griffe", une connotation secondaire à la valeur d'usage de l'objet, susceptible d'en faire un bien classé.

Comme le précisera la suite, la reconversion de bâtiments industriels, à travers la mode des lofts, est particulièrement illustrative de ce phénomène : non seulement ces espaces architecturaux sont novateurs mais ils sont très fortement rattachés à une image : américanisme, vie d'artiste, anticonformisme. Le loft est

alors un des attributs permettant à la personne qui l'habite de s'identifier, de reprendre à son compte ces valeurs de référence.

On a tendance à étudier le vécu du logement innovant par ses habitants comme s'il ne pouvait que leur être imposé et que le problème essentiel était leur adaptation à ces espaces hors-normes et donc "dérangeants", en occultant partiellement le problème du choix dont disposent ceux-ci pour adhérer ou non à l'innovation en question. Il est vrai que les études portent quasi-exclusivement sur le logement social et que le choix de son habitat par l'individu est largement sur-déterminé par les rigidités des mécanismes d'attribution ¹ et la disproportion entre offre et demande. Des prises de position favorables aux innovations sont parfois observées ² en particulier de la part de la strate d'habitants qui met l'habitat dans ses stratégies de distinction.

Le cas de la reconversion permet d'observer des situations très diverses quant à l'implication des habitants dans le processus d'innovation :

- l'habitant peut être producteur de son loft et là, la prise de position est extrêmement forte : c'est un investissement financier important, c'est aussi un investissement personnel qui se traduit par l'endossement de la connotation du loft et, souvent, plus pragmatiquement, par la réalisation de travaux de bricolage lourd et l'acceptation de conditions aléatoires de confort ;

- dans une position moins affirmée, on pourrait situer le consommateur actif : il ne crée pas le loft, il investit pour s'en procurer un soit par l'achat "clé en main", soit par la sollicitation d'un organisme HLM susceptible de lui en louer un ;

- enfin se trouve dans cette population bon nombre de consommateurs passifs, plus particulièrement dans le logement social, qui se sont vus attribuer un logement issu d'une reconversion, logement dont ils sont ou non satisfaits, dont ils pourront plus ou moins aisément partir selon le contexte local et leurs ressources personnelles.

1. Malgré les dispositions spéciales prises par les maîtres d'ouvrage dans les attributions de logements innovants.

2. Entre autres par F. Lugassy dans "Les réactions à l'immeuble D. Casanova à Ivry", Plan Construction, 1974.

Démarche d'approche d'un système d'acteurs

La reconversion de bâtiments industriels en logements est un bon observatoire de la mise en oeuvre de l'innovation par les producteurs d'architecture dans la mesure où, ce qui est peu fréquent, elle a touché diverses sortes de commande : commande publique par les Villes et Offices HLM, commande privée commerciale, commande privée individuelle. On a donc la chance de pouvoir étudier un même processus mis en oeuvre par un large échantillonnage d'acteurs, selon des logiques différentes. Le schéma ci-dessous présente un certain nombre d'acteurs de la reconversion de bâtiments industriels selon une première différenciation quant à leur position dans le champ de la production architecturale:

concepteur	conception architecturale ----- > architecte
	conception technique -----> ingénieur, bureau d'étude
	réalisation -----> entreprise du bâtiment
commanditaire	professionnel public -----> directeur office HLM, OPAC...
	professionnel privé -----> promoteur privé
	privé pour usage personnel---> habitant-constructeur
	politique -----> élu : maire, conseiller municipal...
usager	secteur privé-----> habitant-constructeur
	secteur privé -----> acheteur d'un loft existant
	secteur social -----> locataire d'un loft HLM

Cette grille pourra servir de support à la confection d'un échantillon de personnes à interviewer par entretiens semi-directifs, en veillant à faire varier dans chaque "case" d'autres critères liés à l'opération (époque de sa réalisation, conditions, médiatisation...) et à la personne (âge, degré de reconnaissance dans son groupe...). ¹ Ces entretiens seront orientés sur les deux thèmes suivants :

¹. Une méthodologie similaire a été utilisée par K. Burlen dans son étude du secteur de rénovation Italie. Pratique idéologique et discours des architectes, thèse Paris X, 1973.

- la mise en oeuvre de l'innovation : pourquoi avoir choisi ce mode opératoire nouveau ? Qui est à l'origine de l'idée et de la décision dans le cas étudié ? Comment sont intervenus les différents acteurs ? Quelles oppositions et quelles alliances se sont avérées ? Quel bilan en dresser quelques années après la réalisation ?

- l'évaluation de son influence sur la trajectoire personnelle de l'intéressé, en termes d'expérience acquise, de réseaux de relation établis, de renommée, d'expression ou création individuelle, ou de plaisir de "l'aventure".

A l'occasion de ces entretiens, une collecte de données objectives permettant de situer les personnes interviewées dans leur champ sera menée : âge, formation, organisme d'appartenance, expérience professionnelle avant et après l'opération étudiée.

Les entretiens, discours "privés" seront mis en parallèle avec les propos "publics" tenus par ces acteurs dans la presse, dans le cadre d'articles écrits par eux-mêmes ou d'entretiens rapportés par les journalistes. En effet, l'enjeu semble double pour les producteurs d'innovation : certes il s'agit en premier lieu de réaliser un objet innovant ou de réaliser d'une manière innovante; mais au delà de la réalisation proprement dite, ne s'agit-il pas surtout de faire admettre la réalisation comme innovante, de lui faire jouer un rôle de modèle, un rôle leader ?

Un détour est nécessaire pour aborder cette question : le repérage de la tonalité des discours généraux sur l'innovation émanant en particulier de quelques personnages-clés de l'incitation à l'innovation. ¹ Quelle(s) définition(s) donne-t-on de l'innovation ? Sur quoi repose ce "devoir d'innover" qu'évoquent les instances supérieures de la technostrucure ? ²

La reconversion de bâtiments industriels entre-t-elle dans cette conception de l'innovation ? Son caractère novateur est-il unanimement admis ? Comment est-il présenté par ses réalisateurs, comment est-il perçu par le public ?

¹. J. E. Roullier, J.P. Alduy, P. Delouvrier entre autres.

². UNFOHLM. Propositions pour l'habitat, livre blanc. Supplément à la revue HLM n°244, 1975. (p.118)

A partir de ces trois sources d'information que sont les entretiens (pour une réflexion avec l'intéressé sur ses motivations et les bénéfices qu'il pense avoir retiré de l'expérience), les articles de presse (pour ce qu'ils disent des jeux de décision et d'interaction entre les parties prenantes à l'opération) et les données de positionnement des individus, une première approche semble possible de la stratégie que représente l'innovation, du point de vue de ses producteurs et usagers.

5. LE TERRAIN D'ETUDE : LA RECONVERSION DE BATIMENTS INDUSTRIELS

La proposition de tester la problématique exposée ci-dessus par l'étude du cas de la reconversion de bâtiments industriels a été à plusieurs reprises justifiée dans ce qui précède. L'exemplarité de ce "terrain" repose en fait essentiellement sur deux aspects :

- la diversité des processus de production dans lesquels elle est intervenue (commanditaires, modes de financement, échelles, programmes très divers).

- l'étendue de la diffusion médiatique qu'elle a connue (quantitativement par le nombre d'articles parus, qualitativement par les publics concernés).

La prise de position qu'elle représente, qui est l'angle sous lequel sera abordée cette pratique architecturale, est donc intéressante parce qu'elle se rattache à des "positions" très différentes d'une part, parce qu'elle est très affirmée d'autre part.

5.1. La pratique de la reconversion en France

On entend par reconversion de bâtiments industriels, toute transformation, avec intervention architecturale, ayant pour finalité d'adapter un bâtiment existant, construit pour un usage industriel, à de nouveaux programmes (logements, équipements, bureaux...). L'usage courant de l'expression englobe une acception large de la formule "bâtiments industriels", recouvrant tout à la fois les locaux de production et de stockage, les locaux liés à l'artisanat, les puits

et chevalements de mines, infrastructures de transport servant à l'industrie (canaux, voies ferrées) et même certains lieux d'échange (halles, bourses...).

Il est vrai que d'un point de vue spatial, la distinction entre immeubles industriels et artisanaux, entre bâtiments d'entreposage industriel et halles commerciales n'est pas toujours probante.

Caractéristiques des bâtiments concernés

Les bâtiments industriels susceptibles d'être reconvertis ont toutefois des caractéristiques très restrictives:

- ce sont des bâtiments construits en dur, assurant une portance et une isolation thermique satisfaisantes. Ceci exclut les petits ateliers artisanaux en tôle et les "usines-boîtes" postérieures aux années 50 constituées d'une structure parallélépipédique en acier, fermée de bardeaux en façade. C'est l'industrie en forte expansion au 19ème siècle qui fournit l'essentiel de cette catégorie de bâtiments : textile, métallurgie. C'est aussi le cas des manufactures royales "proto-industrielles" : manufactures de verre et cristaux, de tapisseries, de tabacs...;

- ce sont des bâtiments situés en un lieu attractif et compatible avec le nouvel usage qu'on leur attribue. De façon générale, les bâtiments reconvertis sont en ville, souvent en centre-ville, mais il peut arriver qu'un bâtiment industriel situé en campagne soit reconverti ; c'est le cas de quelques écomusées, musées qui ont pour objectif de conserver et présenter les témoins d'une activité économique régionale : écomusée des forges de Lochrist (Morbihan), écomusée du textile à Fourmies ;

- ce sont des bâtiments permettant , après reconversion, une utilisation intensive de la parcelle, condition nécessaire à une bonne faisabilité économique de l'opération. Ce sont donc souvent des usines à étages qui elles-mêmes sont le fruit d'une recherche d'optimisation de la valeur foncière : installer une quantité maximale de machines pour un prix minimal. Cette typologie est peu fréquente parmi les bâtiments industriels et correspond à une période de l'industrialisation dans laquelle l'insertion dans la ville, lieu de résidence de la main-d'oeuvre, lieu des échanges économiques et commerciaux, était prioritaire. Les usines à étages sont aussi associées à certains secteurs de production (production légère, transformation) et à un état du savoir technique

et constructif : invention de systèmes de transmission de l'énergie motrice fournie par la machine à vapeur, premières utilisations de la fonte ;

- ce sont enfin, c'est l'évidence, des bâtiments qui ne peuvent plus être réinvestis dans leur affectation d'origine. Ce sont donc des bâtiments qui ne trouvent pas d'acquéreurs industriels soit parce que leur valeur est trop élevée (usines en centre-ville, bâtiments de grande importance) soit parce que le tissu économique régional est en récession (Nord, Lorraine, Basse-Normandie).

Les réalisations en France

Il est difficile de dresser un récapitulatif précis et exhaustif des opérations de reconversion de bâtiments industriels en France : aucun organisme n'a eu, dans ses prérogatives ou dans ses intérêts, à rassembler ces données très éparses. Il n'y aurait guère en effet d'autre démarche que de pointer les demandes de permis de construire pour changement d'affectation du bâtiment, travail de longue haleine et malgré cela d'un résultat peu fiable. On a cherché, par dépouillement des revues spécialisées et en intégrant toute information incidente, à établir le panorama le plus complet possible des réalisations. Les tableaux situés en annexe condensent quelques données sur les opérations ainsi recensées.

Différentes réaffectations

Les usines désaffectées peuvent faire l'objet de différents types de reconversion. Une forme très fréquente mais que je ne développerai pas parce qu'il ne s'agit pas, au sens strict, de reconversion est celle qui, conservant au bâtiment sa fonction de lieu de travail, en fait soit des bureaux (Agence Spatiale Européenne dans d'anciens ateliers Thomson, Paris 15° par exemple) soit des hôtels industriels par découpage en petits lots des grands plateaux initiaux, lots qui sont vendus ou loués à des activités d'artisanat, petite industrie, para-artistiques, technologies avancées (nombreux exemples en banlieue parisienne: Aubervilliers, Montreuil, Colombes...).

La reconversion proprement dite peut affecter les usines désaffectées à différents usages :

- **équipements** : la reprise d'installations industrielles à des fins culturelles ou muséographiques est fréquente, donnant lieu par exemple aux écomusées . Par ailleurs, à Roubaix, l'un des Grands Projets de l'Etat sera de transformer la filature Motte-Bossut en Archives du Monde du Travail. A Bordeaux un centre culturel s'est installé dans les entrepôts Lainé; à Angoulême, les brasseries Champigneulle doivent devenir Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image. On peut aussi évoquer les nombreux théâtres et cinémas installés dans des ateliers ou des entrepôts: le Lucernaire (Paris 5°), les cinémas Olympic Entrepôt (Paris 14°), le Théâtre de la Cartoucherie de Vincennes...

Hors du domaine culturel, il existe des reconversions de bâtiments industriels en équipements scolaires: deux écoles d'architecture ont été réalisées l'une dans une ancienne usine textile (Rouen), l'autre dans une fabrique de jouets (Paris 19°) ;

- **mixtes** : un certain nombre de reconversions, surtout pour des bâtiments de grande dimension, ont été menées dans l'idée de reconstituer, à l'intérieur de la "béance" que représentait l'usine désaffectée, un fragment urbain, avec sa complexité et sa polyfonctionnalité. La filature Le Blan à Lille en donne une bonne illustration: au rez-de-chaussée ont été installés des commerces, des bureaux, des locaux pour l'artisanat et la petite industrie; dans les étages, 100 logements locatifs HLM ont pris place; des volumes ont été affectés à des équipements: théâtre, bibliothèque, chapelle. Le même principe préside à Elbeuf (Seine-Maritime) ou à Nantes où des voies publiques ont remplacé la desserte interne des différents bâtiments de la filature Blin et Blin et de la manufacture des tabacs ;

- **habitat** : une troisième forme de reconversion aboutit à la réalisation exclusive ou largement dominante de logements. C'est bien sûr le cas des lofts, ateliers ou petites usines transformées, souvent par les habitants eux-mêmes, en un ou plusieurs appartements. Cela peut concerner aussi des bâtiments de grande taille: entrepôts des Galeries Barbès rue de l'Ourcq (Paris 19°) transformés en 75 logements ou encore usine de confection à Grenoble accueillant 125 logements.

Les commanditaires

On le voit, la reconversion prend des formes diverses, selon la taille du bâtiment et le programme réalisé. Quelles sont les modalités de réalisation ? Qui sont les commanditaires de cette forme de construction ?

- **Opérations privées.** La reconversion peut être d'initiative privée individuelle ou collective, à but commercial ou privé. Des promoteurs immobiliers se sont lancés dans cette pratique à différentes échelles pour de grosses opérations : les 150 logements créés dans les anciens entrepôts de la Samaritaine quai des Célestins (Paris 4°), les grandes opérations de bureaux réalisées sur des usines textiles par la société Nord Tertiaire, etc.. La promotion immobilière réalise aussi, dans les grandes villes, des petites opérations de 8 à 15 lofts dans les quartiers de faubourg en voie de "gentrification".

L'initiative individuelle a une part importante dans la reconversion mais elle est quantitativement mal connue, de par sa dispersion mais aussi parce qu'elle agit parfois aux marges de la légalité (absence de permis de construire, squatterisation). Elle peut donner lieu aussi bien à l'installation d'une boutique dans un atelier que d'un ou plusieurs appartements dans une ancienne usine.¹ Une autre forme d'initiative est l'autogestion collective: plusieurs ménages se groupent pour acquérir et transformer un bâtiment industriel en appartements destinés à leur propre usage (plusieurs exemples à Paris : rue du Buisson St Louis, 9°; rue de Reuilly, 12°).

- **Opérations publiques.** L'acuité du problème posé par la vacance d'un bâtiment industriel en site urbain, ses répercussions économiques, paysagères et symboliques ont conduit la maîtrise d'ouvrage publique à prendre une part importante à la pratique de reconversion. Certaines opérations sont financées majoritairement par l'Etat : les reconversions d'Angoulême et de Roubaix citées ci-dessus, Grands Projets du Septennat. Certaines sont prises en charge par les collectivités locales : les villes de Bordeaux et de Lille, et même J. Chaban Delmas et P. Mauroy personnellement, sont intervenus dans les décisions de reconversion des entrepôts Lainé et de la filature Le Blan, avec d'ailleurs le même souci d'un "urbanisme à visage humain". La plupart des opérations publiques font intervenir les institutions de logement social, soit qu'elles agissent de leur propre élan, soit qu'elles relaient les décisions de l'équipe municipale.

5.2. Deux formes de reconversion de bâtiments industriels en logements

1. C'est surtout par la presse de décoration que ces opérations de lofts nous sont connues.

La reconversion de bâtiments industriels en logements présente en France deux formes très différentes à la fois par leur mode de réalisation, le type de bâtiment qu'elles affectent, la forme architecturale des appartements produits et le profil de leurs habitants.

Le loft

Le loft, atelier transformé en appartement d'artiste ou en appartement tout court, est un peu l'archétype de la reconversion. Le loft français est une réplique de son modèle américain apparu dans les années 60 à So Ho, un quartier de Manhattan. Le loft new yorkais doit son origine à une dynamique urbaine qui avait dévalué un quartier industriel aux belles constructions de brique et de fonte, le vouant à la démolition.

Les artistes, bénéficiant du statut d'occupation précaire et des loyers modiques, y ont installé leurs ateliers, puis rapidement leurs appartements. Sont venus s'installer à leur suite, compte tenu de la massivité du phénomène (200 lofts à So Ho en 1962, 3000 artistes habitant le quartier en 1967), les galeries d'art avant-gardiste, cafés et lieux de spectacles underground. Le loft comme type d'habitat ainsi que le quartier ont à ce moment reçu la connotation multiple "artiste", "avant-garde", "anti-conformisme", entrant dans un processus de mode qui a progressivement attiré intellectuels, étudiants, cadres et professions libérales.

Les particularités, rapidement présentées ci-dessus, de la naissance du loft en font aux yeux des français un bien "classé" dont l'image connotée leur parvient plus ou moins directement par le cinéma, les revues de décoration... On a évoqué précédemment la difficulté à collecter des informations objectives sur les lofts français ; on ne dispose guère que de l'écho qu'en donne la presse, dans laquelle l'image du loft français apparaît fort semblable, en proportions moindres, au modèle américain. D'après cette source donc, le loft serait un phénomène quasi-exclusivement parisien, concentré dans les anciens faubourgs industriels : faubourg St Antoine, alentours du canal St Martin, Butte aux Cailles, 14^e arrondissement. Le phénomène est peu visible parce que le propre des bâtiments recyclés en lofts est d'être situés en arrière de parcelle derrière un immeuble de façade sans particularité.

Les bâtiments recyclés ne proviennent pas tous de l'industrie : la définition commune du "loft" englobe la réutilisation sous forme d'appartement de tout espace non conçu pour cet usage, de construction plus ou moins élaborée, mais surtout offrant une surface libre et importante (150-300 m²) à bas prix : ateliers, remises, petites usines, etc...

Le loft tel que présenté par la presse est un appartement peu ou pas cloisonné, dépouillé, clair, avec de grandes hauteurs sous plafond, des matériaux non sophistiqués : brique apparente, peinture blanche, parfois plancher en bois. L'espace est très semblable à l'atelier d'artiste : l'habitant-type est en effet très souvent d'une profession artistique ou para-artistique, sinon intellectuelle. Le loft apparaît comme un habitat que l'on fait soi-même (ce qui implique un bricolage "lourd"), que l'on fait à son image : "Il fallait à ce couple jeune et dynamique un habitat hors du commun qui contente leur besoin d'évasion, d'espace et équilibre leur vie familiale" (Femmes d'Aujourd'hui).

La reconversion en logement social

La reconversion de bâtiments industriels pour du logement social est la deuxième facette du phénomène de reconversion, facette typiquement française: il semble ne pas exister d'équivalent à l'étranger. La première de ce type, la filature Le Blan à Lille (1976, 20 000m² de planchers) apparaît comme une tentative de solution au problème des friches industrielles (emprises industrielles désaffectées) particulièrement aigu dans le Nord. Mais il a fallu la conjonction d'un ensemble de facteurs pour que le mode d'action adopté ne soit pas de démolir pour reconstruire du neuf sur la parcelle : les conditions matérielles et idéologiques qui ont rendu possible l'innovation que constitue la reconversion seront esquissées dans la présentation de la position théorique argumentant celle-ci.

Cette forme d'intervention est très marginale quant au volume de production total de logements HLM (12 opérations totalisant 830 logements en 7 ans) mais elle occupe une place importante dans la réflexion actuelle sur le logement: de plus en plus de jeunes architectes proposent des appartements calqués sur les propriétés spatiales du loft, des " lofts neufs ", indépendamment donc de l'incitation de la présence d'une usine désaffectée.

La reconversion sociale se porte de façon privilégiée sur certains types de bâtiments: les filatures et usines textiles, les manufactures de tabacs, les usines de confection ou de production légère. Ces bâtiments ont en commun d'être linéaires et bien éclairés, souvent de bonne construction, et situés en zone urbaine.

Souvent proposée aux décideurs par les architectes, la reconversion est menée soit par la ville, soit par un office HLM, soit par les deux en accord, souvent avec des subventions d'Etat, pour les équipements bien sûr mais aussi pour les aménagements extérieurs.

Les appartements réalisés sont, suivant les cas, soit très "traditionnels" (Nantes, Paris rue des Prairies), soit très inspirés du loft avec toutefois une réduction des surfaces (Paris rue de l'Ourcq, Paris allée des Arts), soit d'une forme intermédiaire avec une distribution traditionnelle de pièces fermées mais des jeux de volume et de lumière (mezzanines, éclairage zénithal..) évoquant l'espace du loft.

5.3. La reconversion : une innovation architecturale ?

La reconversion de bâtiments, industriels ou non, a probablement toujours existé; mais elle avait un statut d'architecture utilitaire, de "bricolage". C'était une pratique non argumentée par une théorie mais fondée sur une nécessité. Il s'agissait d'ailleurs, jusqu'à une époque récente plutôt de réutilisation que de reconversion : l'intervention architecturale était réduite et modifiait au minimum l'image du bâtiment initial. Les substitutions de fonction se faisaient à l'intérieur de "familles" de programmes adoptant des dispositions spatiales voisines et revêtant le même symbolisme : caserne / lycée / couvent / prison ou palais / hôtel particulier / banque / mairie par exemple.

L'innovation réside dans le changement de statut de la pratique de reconversion des bâtiments à une période que l'on peut assez précisément situer en 1976-77 :

- elle prend en compte un patrimoine de plus en plus large et de moins en moins légitime. C'est en cela que la reconversion de bâtiments industriels est exemplaire ;

- elle donne lieu à une "écriture" architecturale dans laquelle s'affirme la spécificité de la pratique de construction dans le construit, de création dans le créé ;¹

- elle opère des passages entre les familles d'édifices évoquées précédemment et introduit des perturbations dans les systèmes de signification. La reconversion de bâtiments industriels en logements est probablement l'un de ces retournements les plus brutaux. En effet, elle fait de vastes plateaux industriels frustes des logements c'est-à-dire des espaces cloisonnés, différenciés, équipés et introduit ainsi l'espace de la vie privative dans des lieux conçus pour une utilisation collective, place le temps du loisir dans un espace de travail, revalorise une architecture considérée comme simplement utilitaire pour en faire une architecture "de représentation" et soumet à l'exigence de la propreté domestique des locaux associés à l'idée du sale et du désordonné.

5.4. La reconversion comme position théorique novatrice

Dans cette affirmation de la pratique de réutilisation de bâtiments existants se situe une prise de position et en même temps une tentative de légitimation d'un nouveau mode opératoire. On note d'ailleurs qu'avec ce changement de statut de la pratique s'engagent un changement de sa nature et l'élaboration d'une terminologie spécifique : dans un premier temps, les reconversions ont été nommées "réhabilitations", ce qui mettait en avant l'aspect de remise en état d'un bâtiment existant ; puis, pour spécifier le changement de fonction du bâtiment, on a préféré les termes de "réutilisation", "recyclage" pour enfin adopter le terme de "reconversion".

Simultanément à l'affirmation de la reconversion dans la pratique, la reconversion apparaît dans le débat architectural : les opérations sont plus nombreuses qu'auparavant mais surtout elles sont l'occasion d'avancer un certain nombre d'idées et concepts opérationnels nouveaux. L'analyse de contenu du matériau recueilli permettra de décomposer finement les mécanismes de production et d'énonciation de ces concepts opérationnels constitutifs de la prise de position favorable à la reconversion de bâtiments industriels en logements. Mais une lecture cursive peut d'ores et déjà en donner des indications.

1. Allusion aux expositions "Construire dans le construit" et "Créer dans le créé" du Centre de Création Industrielle.

En premier lieu s'affirme une préoccupation pour le patrimoine. En ceci, la reconversion fait appel à un discours qui, au moment de son émergence dans les années 75, est en forte expansion aussi bien en architecture que dans d'autres domaines de la vie sociale. ¹ La réédition du "Culte moderne des monuments" d'A. Riegl en 1984 (écrit en 1904) est d'ailleurs symptomatique de cette réflexion qui s'amorce à propos de l'historicité de la ville, de l'archéologie urbaine. Mais la reconversion pousse un cran plus loin les débats en cours :

- avec une certaine généralisation du désir de conservation, on s'intéresse à un passé de plus en plus proche : "Le passé conservé n'est pas seulement ce qui a existé il y a longtemps ; c'est l'ensemble de tous les éléments qui sont mis à l'écart parce qu'ils ont cessé d'être opératoires dans la société présente". ²

Les adeptes de la reconversion luttent en effet pour faire admettre qu'il existe un patrimoine architectural récent (postérieur à 1850) et qu'il doit, au même titre que le patrimoine des Monuments Historiques, être protégé et conservé ;

- la reconversion propose en même temps d'admettre comme patrimoine des édifices aussi peu légitimes aux yeux des instances de la Culture que le sont les bâtiments industriels. Elle s'appuie là sur le mouvement d'archéologie industrielle qui se développe à ce moment, à partir des pays anglo-saxons, dans les milieux universitaires et dans les réseaux associatifs locaux ;

- enfin, les architectes "reconvertisseurs" militent pour agir sur ce patrimoine, donc pour une attitude moins déférente et plus pragmatique envers les bâtiments à conserver. Apparaît dans le milieu architectural la notion de "rentabilisation directe du bâti ancien, de bâtiments capables de gagner leur vie tous seuls". ³ A ses débuts, la reconversion s'attire par cette position la réticence des architectes des Monuments Historiques et des Bâtiments de France pour qui la conservation d'un immeuble suppose son maintien à l'identique. ⁴

¹. Voir M. Guillaume, La politique du patrimoine, Paris, Galilée, 1980 et H.P. Jeudy, Mémoires du social, Paris, PUF, 1986.

². M. Guillaume, op. cit.

³. J.C. Garcias, J.J. Treuttel, "Théories conservationnistes en France et en Grande-Bretagne" in Techniques et Architecture n°322, 1978.

⁴. "On vit peut-être les dernières années d'une réaffectation libre car déjà des esthètes, navrés de la disparition rapide de ce qui fut un témoignage technique de la construction (...) parlent de lancer des campagnes pour considérer les bâtiments industriels comme des monuments historiques ; ce qui, en les sauvant

En rapport étroit avec cette notion de rentabilité du patrimoine, la reconversion développe l'argument de la prise en compte, le plus en amont possible, des contraintes économiques dans le projet de façon à construire moins cher. "Pour des raisons à la fois économiques et écologiques, on recycle le vieux papier ; pourquoi ne pas recycler pour les mêmes raisons les vieilles usines ?" ¹ Des chiffres variant de 5 à 30% sont avancés pour évaluer l'économie réalisée par rapport à une opération similaire en construction neuve ; mais la reconversion ne réduit pas l'enveloppe financière, elle tente une amélioration des prestations du logement social (surface des logements, traitement des espaces extérieurs).

Toujours est-il qu'ayant à se justifier sur ce plan, les architectes de reconversions font apparaître l'élément financier dans le discours de la critique architecturale, dont il est souvent absent. A cette occasion sont lancées ou développées des réflexions relativement originales comme celles du coût social (un chantier peu nuisant, un site déjà équipé) ou de la revitalisation de l'artisanat du bâtiment (mise en oeuvre de matériaux traditionnels : brique, fonte, bois...).

Il y a par ailleurs dans le discours sur la reconversion, les notions de ré-évaluation du monde industriel et d'appartenance de celui-ci au monde urbain, notions que l'on retrouve dans les textes prônant la mixité, l'intégration de l'activité artisanale et industrielle dans la ville. Surgit l'affirmation à la fois de la valeur esthétique de ces "châteaux de l'industrie" ² et de leur valeur de témoignage d'une culture industrielle ressentie aussi bien au niveau collectif ³ qu'individuel. ⁴

Ces valeurs entrent en contradiction implicite avec des conceptions (soixante-huitardes ?) de l'usine comme lieu de pollution du milieu naturel et lieu d'exploitation du travail ouvrier.

de la destruction, les stériliserait dans leur utilisation ". P. Guinchat dans Bâtiments anciens, usages nouveaux. Images du possible. Paris, CCI, 1978.

1. Architectes n° 133, Décembre 1982.

2. M. Culot, L. Grenier. Les châteaux de l'industrie. Bruxelles, AAM, 1979.

3. Voir l'article "La beauté des usines", L'Express du 25 Septembre 1981 par exemple.

4. "On avait un peu l'impression que les Nantais attendaient cette journée (journée Portes Ouvertes de la Manufacture des Tabacs reconvertie) avec impatience et se précipitaient pour revoir les lieux où certains avaient travaillé toute leur vie (...) "Regarde, c'est là qu'était mon vestiaire !" " Tu vois cette fenêtre, j'ai travaillé 15 ans à côté !" ". Diagonal n°43, Mars 1983.

Dans le projet architectural, cette position se traduit par la valorisation de "l'industrialité" des lieux : mise en évidence de la structure métallique, des toitures en sheds, des cheminées ou encore conservation dans les logements des traces de scellement des machines.

Ce concept d'une esthétique attachée à l'industrie, et que la reconversion propose de rendre compatible avec l'habitat, est aussi à la base de l'architecture High Tech qui se développe simultanément à la reconversion ; certains projets de J. Nouvel jouent aussi sur le "logement-usine".

La reconversion de bâtiments industriels, pratique architecturale post-moderne, synthétise un grand nombre de ses concepts opérationnels sous la bannière du palimpseste. C'est le terme récurrent des prises de position des architectes B. Reichen et Ph. Robert communément admis comme les spécialistes de la reconversion : "Une nouvelle signification peut être donnée à l'architecture des bâtiments existants et, plus qu'un détournement d'usage, la reconversion est un moyen d'expression architecturale (...). Elle s'assimile à la notion de palimpseste, parchemin dont on a effacé la première écriture pour pouvoir écrire un nouveau texte." ¹

Avec le concept du palimpseste, sont avancées quelques idées remettant fortement en cause les fondements de la pratique architecturale établie :

- on peut faire à bas prix des logements sociaux qui ne soient pas répétitifs, anonymes, a-historiques comme l'étaient les grands ensembles ;

- il y a une légitimité réelle à travailler sur un bâtiment existant : cela donne lieu à une création aussi originale que peut l'être celle d'un bâtiment neuf ;

- la ville, le bâtiment sont des organismes vivants ; ils peuvent être adaptés, recyclés autrement que par destruction (B. Reichen et Ph. Robert proposent aussi de recycler dans des constructions neuves des éléments architecturaux issus de démolitions) ;

¹. Ph. Robert, B. Reichen "L'art du fondu enchaîné" in Modernité, post-modernité. Paris, CCI, 1982.

- il existe une forme d'expression qui ne repose pas sur la pureté stylistique mais sur des collages et enrichissements réciproques de vocabulaires différents ;

- la ville bénéficie de cette forme d'intervention architecturale "à plusieurs mains" dans laquelle l'architecte a moins à coeur de glorifier la paternité de son oeuvre que de la faire participer d'une continuité historique.

Comme on peut le voir dans cette esquisse à gros traits de la position théorique liée à la reconversion de bâtiments industriels, sont savamment dosés des arguments largement admis, très enracinés dans le contexte économique, social, esthétique susceptibles d'assurer la faisabilité pratique de l'opération et un certain nombre d'éléments anticonformistes, inédits lui donnant sa coloration avant-gardiste.

La position prend un intérêt général pour le champ architectural dans la mesure où elle entre en résonance avec les préoccupations théoriques du moment. S'y posent en effet les problèmes de patrimoine et plus largement de rapports entre architecture et histoire, les problèmes de liaison entre forme et fonction, de vérité de la forme et sur un plan urbanistique, de reconquête, à travers ces opportunités foncières que sont certaines friches industrielles, de quartiers en voie de déréliction.

Le discours de la reconversion de bâtiments industriels fait alors l'objet d'une diffusion à la fois abondante et large :

- **abondante** : à côté de numéros spéciaux de revues d'architecture sur la reconversion, ¹ de nombreux articles présentant des opérations de reconversion paraissent de manière diffuse (91 articles ont pu être recensés de manière non exhaustive dans la presse française entre 1976 et 1984). En outre, des colloques, des expositions, des visites, des cours et des projets dans les écoles font connaître cette nouvelle pratique et débattre sur celle-ci ;

- **large** : la reconversion est l'un des points de contact, peu nombreux-, entre débat interne au champ de l'architecture et débat public. En effet, en

¹. Architecture d'Aujourd'hui n° 194, 1977 ; Techniques et Architecture n° 322, 1978 ; H, revue de l'habitat social n°21, 1977.

grande partie sous la forme particulière de reconversion que représente le loft (on précisera plus loin la nature des différentes formes de reconversion de bâtiments industriels en logements), le public a pu prendre connaissance de ce nouveau type d'habitat et ceci à travers des émissions de télévision, des articles de la presse d'information (Le Monde, L'Express, Le Nouvel Observateur) mais surtout de la presse de décoration (La Maison de Marie-Claire, Le Journal de la Maison¹). Par ailleurs, le loft est intervenu assez fréquemment au cinéma, en particulier dans le cinéma américain, comme décor pour son intérêt plastique et comme définition sociale du personnage qui y habite (Manhattan, After Hours, Diva).

Il faut cependant relativiser cette diffusion publique de la reconversion en précisant qu'elle n'a guère touché qu'une minorité qu'on pourrait qualifier de jeunes intellectuels citadins.

CONCLUSION

Cette recherche qui a pour objectif l'analyse des processus d'innovation en architecture a comme préoccupation première une question ressortissant du domaine de la sociologie de la connaissance ou de l'épistémologie de l'architecture.

La démarche proposée ici est une contribution à l'approche de ces champs qui ont jusqu'à présent fait l'objet d'investigations peu nombreuses. Il s'agit de saisir l'évolution des discours architecturaux à travers l'innovation formelle, celle-ci étant un terrain privilégié pour l'émergence de nouveaux concepts opérationnels. On observera donc comment se forment les valeurs et outils théoriques qui fondent le projet architectural et urbain, à quel contexte ils répondent et quel effet d'entraînement ils peuvent avoir sur la production architecturale dans son ensemble.

D'une part cette analyse devrait, au-delà du cas de la reconversion de bâtiments industriels, donner une vue synthétique sur les fondements du post-modernisme architectural. D'autre part, en élucidant les processus d'apparition et d'obsolescence des concepts opérationnels, elle devrait contribuer à

1. Il ne paraît guère un numéro de ces revues dans lesquelles les lofts ne soient pas mentionnés.

démystifier et relativiser le support théorique du projet et ainsi inciter à une certaine prudence quant à l'utilisation de concepts à la mode.

Une appréhension de ce phénomène de renouvellement du support théorique de l'architecture ne peut toutefois faire l'économie de l'observation de sa mise en oeuvre par un système d'acteurs insérés dans un contexte matériel et idéologique qui conditionne leur action.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

BARTHES (R.).- Système de la mode.- Paris, PUF, 1977.

BAUDRILLARD (J.).- Le système des objets.- Paris, Gonthier Médiations, 1978.

BOURDIEU (P.).- La distinction.- Paris, Ed. de Minuit, 1979.

BOURDIEU (P.).- Questions de sociologie.- Paris, Ed. de Minuit, 1980.

BOURDIEU (P.).- "Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe" in *Scolies I*, 1971.

FRANCASTEL (P.).- Art et technique.- Paris, Gonthier Médiations, 1979.

GOLDMANN (L.).- La création culturelle dans la société moderne.- Paris, Gonthier Médiations, 1975.

KÖNIG (R.).- Sociologie de la mode.- Paris, Payot, 1969.

LOINGER (G.).- La diffusion des innovations technologiques.- Paris, Documentation Française, 1985.

Architecture et innovation

BOUDON (P.).- Architecture et architecturologie : recherche sur les concepts utilisés par les architectes modernes dans leurs écrits théoriques.- Paris, 1975.

BURLEN (K.).- Pratique idéologique et discours des architectes : de l'image à la parole.- Thèse de 3^e cycle, Paris X, 1973.

COHEN (J.L.).- La coupure entre architectes et intellectuels ou les enseignements de l'italophilie.- Paris, Ecole d'Architecture Paris Villemin, 1984.

GIRARD (C.).- Architecture et concepts nomades.- Liège, Mardaga, 1986.

GUIBERT (D.).- Vérité, vérités ; essai sur une valeur du projet.- Paris, Ecole d'Architecture Paris-Villemin, 1986.

HAUMONT (B.).- Figures salariales et socialisation de l'architecture.- Paris, Ecole d'Architecture Paris-Villemin, 1985.

LUGASSY (F.).- Le discours idéologique des architectes et des urbanistes.- Paris, PRU, 1972.

MARTINON (J.P.).- Les maîtres d'ouvrage et la commande d'architecture.- Paris, EHESS, 1980.

MOLEY (C.).- L'innovation architecturale dans la production du logement social.- Paris, Plan Construction, 1979.

MOULIN (R.).- Les architectes ; métamorphose d'une profession libérale.- Paris, Calmann Lévy, 1973.

OSTROWETSKY (S.).- L'imaginaire bâtisseur.- Paris, Librairie des Méridiens, 1983.

PERRINJAQUET (R.).- Eléments pour une sociologie de la production architecturale.- Paris, EHESS, 1978.

RAYMOND (H.).- L'architecture. Les aventures spatiales de la raison.- Paris, CCI, 1984.

RAYMOND (H.).- Technostructure et architecture.- Paris, Institut de l'Habitat, 1984.

Reconversion

BIAU (V.).- "Le loft : un nouvel habitat urbain " in Espaces et Sociétés n°51, Novembre 1988.

BOURDIN (A.).- Le patrimoine réinventé.- Paris, PUF, 1984.

BRONER (K.).- New York face à son patrimoine ; le secteur historique de So Ho.- Liège, Mardaga, 1986.

CCI.- Créer dans le créé.- catalogue de l'exposition CCI.- Paris, Le Moniteur Electa, 1986.

CULOT (M.), GRENIER (L.).- Les châteaux de l'industrie.- Bruxelles, AAM, 1979.

DAUMAS (M.).- L'archéologie industrielle en France.- Paris, Laffont, 1980.

GRENIER (V.).- L'architecture industrielle.- Paris, CCI, 1977.

IAURIF.- Friches industrielles en Ile de France ; définition, inventaire, évolution.1979-1981.

JEUDY (H.P.).- Mémoires du social.- Paris, PUF, 1986.

POTIER (J.M.).- Le loft du pauvre. Mémoire de 3° cycle de l'Ecole d'Architecture de Rouen, 1985.

SEPROREP.- L'aménagement des friches industrielles. Quels enjeux ? Quelles solutions ?.-1984.

SLESIN (S.).- Loft living. Culture and capital in urban change.- John Hopkins studies in urban affairs, Baltimore, 1982.

Revue :

Architecture d'Aujourd'hui n°194, Décembre 1977.

H, Revue de l'Habitat Social n°21, Juillet 1977.

Techniques et Architecture n°322, Décembre 1978.

Transformations n°6, 1986.

ANNEXES

Tableaux synoptiques du corpus recueilli

REVUE	Techniques et Architecture	Architecture d'Aujourd'hui	Architecture d'Aujourd'hui	Archi Créé	Architecture	Monuments Historiques	Macadam
N° ET DATE	n° 310, 1976	n° 194, 1977	n° 194, 1977	n° 163, 1977	n° 401, 1977	n° 3, 1977	n° 1, 1977
TITRE DE L'ARTICLE	Récupérer un lieu	Une colle... des logements	Reconversion des bâtiments industriels	L'usine revient à la ville	Lieux investis par le théâtre	La corderie de Rochefort	Quand une usine devient forum
AUTEUR					J.M. Castagné	E. Lopez	
NOMBRE DE PAGES	3	1	4	5	4	4	
% D'ILLUSTRATION	65%	65%	80%	80%	50%	20%	10%
BATIMENT D'ORIGINE	Marché aux poissons	Usine textile	Filature Le Blan	Filature Le Blan	entrepôt marché au poisson	corderie royale	atelier de soudure
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Théâtre	logements	logements, équipements, commerces	logements, équipements, commerces	centre culturel théâtre	centre culturel conservatoire du littoral	centre culturel privé
ARCHITECTE	B. Tarrazi	P.Chemetov	B.Reichen P.Robert	B.Reichen P.Robert	Mazery, Valode, Tarrazi	Architecte des Monuments Historiques	
MAITRE D'OUVRAGE	Municipalité de Marseille	OPHLM de Vienne	OPHLM Lille	OPHLM Lille	Ville de Bordeaux Ville de Marseille	Ville de Rochefort	personne privée

REVUE	Techniques et Architecture	Techniques et Architecture	Techniques et Architecture	Urbanisme	C.C.I.	Architecture d'Aujourd'hui	Environnement et Cadre de Vie
N° ET DATE	n° 322, 1978	n° 322, 1978	n° 322, 1978	n° 162-163 1978	1978	n° 202, 1979	n° 3, 1979
TITRE DE L'ARTICLE	Recyclage d'un flot industriel à Elbeuf	Entrepôt logement	Atelier siège social	Lille: projet de reconversion	Bâtiments anciens, usages nouveaux	Reconvertir une usine pour restructurer...	Des usines désaffectées
AUTEUR				R.Caillau			
NOMBRE DE PAGES	7	3	2	2		4	1
% D'ILLUSTRATION	55%	75%	75%	75%	50%	80%	0
BATIMENT D'ORIGINE	Filature Blin et Blin	Entrepôt Galeries Barbès	Ateliers de montage	Filature Le Blan	Colle	Filature Toulemonde	Filature Le Blan Entrepôt
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements, commerces, artisanat	Logements ateliers d'artistes	Agence Spatiale Européenne (bureaux)	Logements, équipements, commerces	Logements	Logements, activités, commerces	Logements, équipements...
ARCHITECTE	B.Reichen P.Robert	J.Levy C.Maisonhaute	Fabre, Perrotet	B.Reichen P.Robert	P.Chemetov	Colboc, Bardon Philippon	Reichen et Robert Levy Maisonhaute
MAITRE D'OUVRAGE	OPAC Seine Maritime	SA HLM H.S.F.		OPHLM Lille	Ville de Vienne	Ville de Roubaix SAHR Nord	OPHLM Lille RIVP-H.S.F.

REVUE	Architecture d'Aujourd'hui	Archi Créé	Archi Créé	Archi Créé	Archi Créé	IFA CCI	Archi Créé
N° ET DATE	n° 209, 1980	n° 179, 1980	n° 182, 1981	n° 183, 1981	n° 183, 1981	1981	n° 182, 1981
TITRE DE L'ARTICLE	Reconversion d'un entrepôt en immeuble d'habitation	Loft pour quatre	Lille, Elbeuf 2 filatures, 3 méthodes	Des ateliers		L'art du fondu enchaîné	Paris 15° Fenêtre sur cour
AUTEUR						B.Reichen P.Robert	
NOMBRE DE PAGES	4	5	16	2	1	4	1
% D'ILLUSTRATION	80%	80%	80%	80%	30%	80%	80%
BATIMENT D'ORIGINE	Entrepôt Galeries Barbès	Ateliers de serrurerie	Filatures Le Blan et Blin et Blin	Entrepôt de futaille	Entrepôt Galeries Barbès	Filatures	Imprimerie
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements, ateliers d'artistes	agences d'architecture	Logements, équipements, commerces	Ateliers d'artistes	Logements, ateliers d'artistes	Logements, commerces	agences d'architecture
ARCHITECTE	Levy Maisonhaute	Architecture Studio	B.Reichen P.Robert	M.Ferrand	Levy Maisonhaute	B.Reichen P.Robert	F.Ceria A.Coupel
MAITRE D'OUVRAGE	RIVP- H.S.F.	S.C.I. des occupants	OPHLM Lille OPAC Seine- Mar.	RIVP	RIVP- H.S.F.	OPHLM Lille	Propriétaire occupant

REVUE	Recherche et Architecture	Techniques et Architecture	Techniques et Architecture	Techniques et Architecture	Techniques et Architecture	Archi Créé	Monuments Historiques
N° ET DATE	n° 51 , 1982	n° 348, 1983	n° 348, 1983	n° 348, 1983	n° 348, 1983	n° 194, 1983	n° 128, 1983
TITRE DE L'ARTICLE	Réhabilitation de logements et d'ateliers	Nouveaux usages pour la manufacture	Allée des Arts Paris 13°	Reconversion d'un bâtiment industriel	Reconversion d'une conserverie à Douarnenez	Faire son loft	Réhabiliter la Manu
AUTEUR			Ferrand, Feugas, Leroy		R. Le Berre		S.Jullien G.Evano
NOMBRE DE PAGES	4	3	3	3	2	2	9
% D'ILLUSTRATION	80%	70%	70%	70%	70%	60%	75%
BATIMENT D'ORIGINE	Laverie industrielle	Manufacture des Tabacs	Entrepôt de futailles	Usine de confection	conserverie	atelier	Manufacture des Tabacs
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements, ateliers d'artistes	Logements, équipements	Ateliers d'artistes	Logements	Logements	Logements	Logements, équipements
ARCHITECTE	A.Fournier	8 équipes	Ferrand, Feugas Leroy	B.Reichen P.Robert	R.Le Berre	P.Bouchain	8 équipes
MAITRE D'OUVRAGE		Ville de Nantes	RIVP	OPHLM Grenoble + promoteur		S.C.I.	Ville de Nantes

REVUE	Techniques et Architecture	Techniques et Architecture	Techniques et Architecture	Architecture d'Aujourd'hui	Archi-Créé	Transformations	Transformations
N° ET DATE	n° 353, 1984	n° 353, 1984	n° 353, 1984	n° 233, 1984	n° 200, 1984	n° 6, 1986	n° 6, 1986
TITRE DE L'ARTICLE	De la Criée à la scène, une méta- morphose	Inspiration palladienne	Architecture participative	Un lyrisme contenu	L'éternel retour du même	Manufacture des Tabacs	Désindustrialisa- tion
AUTEUR			M.C. Loriers	M.Fossard	P.Tretiack		
NOMBRE DE PAGES	3	2	11	9	4	12	5
% D'ILLUSTRATION	70%	80%	60%	60%	75%	50%	35%
BATIMENT D'ORIGINE	Marché au poisson	Halle aux grains	Laverie industrielle	Filature Fromage	Filature MCR Prouvost	Manufacture des Tabacs	Filatures de Lille
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Théâtre	Centre culturel	Logements.	Ecole d'Architecture	Logements, commerces	Logements, équipements	Logements, équipements, tertiaire
ARCHITECTE	B.Guillaumot	B.Reichen P.Robert	B.Kohn	P.Mottini	B.Reichen P.Robert	8 équipes	
MAITRE D'OUVRAGE	Ville de Marseille	Ville de Blois	S.C.P.	Ministère de l'Equipement	OPHLM du Nord	Ville de Nantes	OPHLM + promoteur

REVUE	Transformations	Transformations	Transformations	Transformations	Transformations	Le Moniteur des Travaux Publics	Le Moniteur des Travaux Publics
N° ET DATE	n° 6, 1986	n° 6, 1986	n° 6, 1986	n° 6, 1986	n° 6, 1986	25. 12. 1978	25. 12. 1978
TITRE DE L'ARTICLE	Manufacture des Tabacs, Issy les Moulineaux	Grande Halle de la Villette	Cité des Sciences et de l'Industrie	Site Schlumberger	Filature Toulemonde	Le phénomène Lainé	Comment transformer un magasin colonial en ...
AUTEUR						J.Chaban Delmas	
NOMBRE DE PAGES	4	4	4	4	2		
BATIMENT D'ORIGINE	Manufacture des Tabacs	Marché aux bestiaux	Abattoirs	Usine électrique	Filature	Entrepôt	Entrepôt
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements, bureaux, hôtel	Centre d'exposition et de rencontre	Musée des Sciences et de l'Industrie	Siège social	Logements, bureaux, commerces	Centre culturel	Centre culturel
ARCHITECTE	Ceria et Coupel	B.Reichen P.Robert	A.Fainsilber	R.Piano	Bardon, Colboc, Philippon		
MAITRE D'OUVRAGE	Ville d'Issy les Moulineaux		Etat	Sté Schlumberger	Ville de Roubaix	Ville de Bordeaux	Ville de Bordeaux
% D'ILLUSTRATION	50%	60%	50%	75%	50%		

REVUE	Le Moniteur des Travaux Publics	Le Moniteur des Travaux Publics	Le Moniteur des Travaux Publics	L'ardoise	Cahiers Techniques du Bâtiment	Le Moniteur des Travaux Publics	
N° ET DATE	23. 3. 1981	sup. n° 15, 1982	Septembre 1983	n° 259, 1983	n° 64, 1984	n° spécial réhabilitation 1987	
TITRE DE L'ARTICLE	Nantes part à la reconquête de sa "Manu"	La reconversion de l'usine Le Blan à Lille	Reconversion d'un lavoir industriel	Les HLM à la Manu	Un projet sauvé par des portes en verre	La bibliothèque centrale de Calais	
AUTEUR		O.Fillion					
NOMBRE DE PAGES	3	6	2	4	3	1	
% D'ILLUSTRATION	40%	40%	60%	80%	50%	30%	
BATIMENT D'ORIGINE	Manufacture des Tabacs	Filature Le Blan	Lavoir industriel	Manufacture des Tabacs	Filature Fromage	Usine de dentelle	
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements, équipements	Logements, équipements, commerces	Logements	Logements, équipements	Ecole d'Architecture	Bibliothèque publique	
ARCHITECTE	8 équipes	B.Reichen P.Robert	B.Kohn	8 équipes	P.Mottini	S.Cleret	
MAITRE D'OUVRAGE	Ville de Nantes	OPHLM Lille	S.C.P.	Ville de Nantes	Ministère de l'Equipement	Ville de Calais	

REVUE	H	H	Diagonal	H	H	H	
N° ET DATE	n° 21, 1977	n° 74, 1982	n° 43, 1983	n° 94, 1984	n° 93, 1984	n° 94, 1984	
TITRE DE L'ARTICLE	Les filatures de Lille: une opportunité	Reconversion de l'usine MCR Prouvost	La Manu fait un tabac	J'habite dans une usine	Buisson St Louis à Paris: un flot privilégié	Elbeuf: nouvelle vie pour un quartier industriel	
AUTEUR			A. Faure	F. Caillaux			
NOMBRE DE PAGES	10	1	1	2	2	4	
% D'ILLUSTRATION	80%	70%	25%	30%	60%	50%	
BATIMENT D'ORIGINE	Filature Le Blan	Filature MCR Prouvost	Manufacture des Tabacs	Filature MCR Prouvost	Lavoir industriel	Filature Blin et Blin	
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements, équipements commerces	Logements, commerces	Logements, équipements	Logements, commerces	Logement	Logements, commerces activités	
ARCHITECTE	B. Reichen P. Robert	B. Reichen P. Robert	8 équipes	B. Reichen P. Robert	B. Kohn	B. Reichen P. Robert	
MAITRE D'OUVRAGE	OPHLM Lille	OPHLM du Nord	Ville de Nantes	OPHLM du Nord	S.C.P.	OPAC Seine Maritime	

REVUE	La Maison de Marie Claire	La Maison de Marie Claire	La Maison de Marie Claire	La Maison de Marie Claire	La Maison de Marie Claire	La Maison de Marie Claire	La Maison Française
N° ET DATE	n° 148, 1979	n° 144, 1979	Novembre 1980	Octobre 1980	Octobre 1982	n° 215, 1985	n° 400, 1986
TITRE DE L'ARTICLE	Paris, le goût des lofts	La chasse aux lofts est ouverte	L'art et la manière d'installer son usine	A Paris, un entrepôt détourné par les HLM	Réhabilitation: 3 opérations exemplaires	Habiter au coeur de Paris	La vie en long et en loft
AUTEUR	C.Ardouin	P.Madelin	P.Madelin	S.Hourdin	S.Hourdin	C.Ardouin	
NOMBRE DE PAGES	4	3	7	2	3	6	31
% D'ILLUSTRATION	80%	10%	70%	70%	80%	70%	80%
BATIMENT D'ORIGINE	Atelier	Atelier de menuisier	Atelier de stuc	Entrepôt Galeries Barbès	Filature Le Blan	Ateliers	Ateliers (plusieurs exemples)
RESULTAT DE LA RECONVERSION	1 logement	1 logement	1 logement	Logements, ateliers	Logements, équipements, commerces	1 logement	logements
ARCHITECTE		Architecte = occupant	T.de La Brosse	Levy Maisonhaute	B.Reichen P.Robert	C.Brullmann	
MAITRE D'OUVRAGE	Propriétaire occupant	Propriétaire occupant	Propriétaire occupant	RIVP-HSF	OPHLM Lille	C.Brullmann	

REVUE	La Maison de Marie Claire	La Maison de Marie Claire	La Maison de Marie Claire	Le Journal de la Maison	La Maison Française	La Maison Française	
N° ET DATE	n° 219, 1986	n° 222, 1986	n° 227, 1986	Mars 1986	n° 395, 1986	n° 398, 1986	
TITRE DE L'ARTICLE	Un loft éclatant de lumière	Un loft exemplaire	Un peintre et son "usine"	Encore une usine occupée	Les bonheurs de l'innovation	Tout d'une pièce	
AUTEUR		P.Pfeufer	C.Puech	A.Gayet M.C. Blanckaert		C.Ardouin	
NOMBRE DE PAGES	2	8	6	3	6	6	
% D'ILLUSTRATION	80%	80%	80%	80%			
BATIMENT D'ORIGINE	Atelier de peinture	Atelier	Usine d'engrenages	Usine de montage électrique	Usine	Atelier	
RESULTAT DE LA RECONVERSION	1 logement	1 logement	logement atelier d'artiste	logement	logement atelier d'artiste	logement salle de danse	
ARCHITECTE		P.Bagnier	L.Méric				
MAITRE D'OUVRAGE	propriétaire occupant	P.Bagnier	propriétaire occupant				

REVUE	Le Matin de Paris	Le Nouvel Observateur	L'Express	La Voix du Nord	Femmes d'Aujourd'hui	Le Monde	Ville de Paris
N° ET DATE	27 Oct 1979	27 Sept 1980	25 Sept 1981	9 Nov 1981	1982?	18 Fév 1982	1983
TITRE DE L'ARTICLE	Du soleil à La Villette	L'art d'accomoder les beaux restes	La beauté des usines	L'homme de la Culture à la Filature	Recréer soi-même son espace	Réhabilitation par le vide	Coup de baguette magique rue des Prairies
AUTEUR	V.Sotias	C.Cottin	M.Georges	J.C.R.	A.Jehanno	F.Chaslin	
NOMBRE DE PAGES	1	1	3	1	4	1/2	1
% D'ILLUSTRATION	20%	20%	30%	0	70%	10%	50%
BATIMENT D'ORIGINE	Entrepôt Galeries Barbès	Filature Le Blan	Filature Le Blan	Filature Le Blan		Entrepôt de la Samaritaine	Usine de confiserie
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements, ateliers d'artistes	Logements, équipements commerces	id	id	logement	logements	logements
ARCHITECTE	Levy Maisonhaute	B.Reichen P.Robert	B.Reichen P.Robert	B.Reichen P.Robert		Giudicelli	Levy Maisonhaute
MAITRE D'OUVRAGE	RIVP-HSF	OPHLM Lille	OPHLM Lille	OPHLM Lille		promoteur privé	RIVP

REVUE	Dire, magazine du Nord Pas de Calais	Le Monde					
N° ET DATE	Avril 1984	22 Mai 1987					
TITRE DE L'ARTICLE	Vivre sa ville	C'était la Manu					
AUTEUR							
NOMBRE DE PAGES	2	1/8					
% D'ILLUSTRATION	60%	50%					
BATIMENT D'ORIGINE	Filature Le Blan	Manufacture des Tabacs					
RESULTAT DE LA RECONVERSION	Logements équipements commerces	Université, théâtre vidéothèque					
ARCHITECTE	B.Reichen P.Robert						
MAITRE D'OUVRAGE	OPHLM Lille	Ville de Nancy					



**AUJOURD'HUI,
ON TROUVE MÊME DES HLM
DU 17^e SIÈCLE.**

Quand on pense aux HLM, chacun a en tête des idées toutes faites, des préjugés.



Pourtant, regardez, toutes les photos présentées sur cette page sont des réalisations HLM. Quelques-unes parmi beaucoup d'autres qui auraient également mérité d'être vues. Car chaque année, les organismes d'HLM construisent pour les louer plus de 60 000 logements, et achètent en centre-ville 7 000 appartements anciens pour les rénover et les mettre en location.

Depuis une bonne dizaine d'années, les réalisations HLM, ce sont des résidences bien intégrées dans leur environnement, des constructions prestigieuses signées des plus grands noms de l'architecture contemporaine, des maisons individuelles, de petits immeubles en ville.

On trouve même des bâtiments des siècles passés qui ont été transformés en logements.

Derrière tout cela, il y a l'expérience, le savoir-faire, le professionnalisme des bâtisseurs HLM qui ont construit plus de 3 000 000 de logements locatifs et qui ont tiré toutes les leçons du passé.

Les HLM aujourd'hui, c'est la diversité, le souci de l'environnement, les performances techniques, la qualité de l'architecture. Au Palmarès National de l'Habitat, 8 prix sur 10 ont été gagnés par les HLM.

Au service de la cité, les organismes d'HLM interviennent pour aménager un quartier, réhabiliter un centre-ville, trouver des solutions et les adapter à tous les problèmes d'habitat.

Ils sont dans chaque région, dans chaque terroir, et leurs constructions ont souvent l'accent du pays. De quoi faire reculer certains préjugés.

Hlm Aujourd'hui

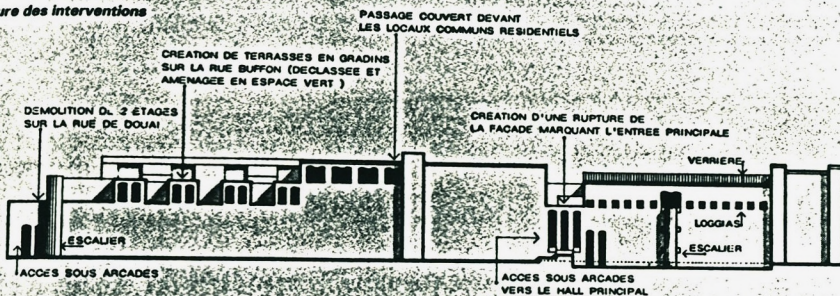
OBJECTIF MEUX VIV

Quelques reconversions de bâtiments industriels

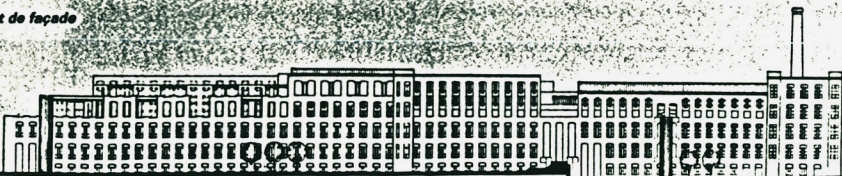
Etat existant



Nature des interventions

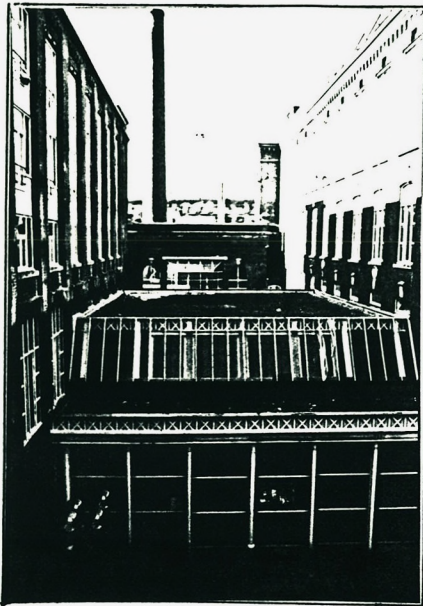
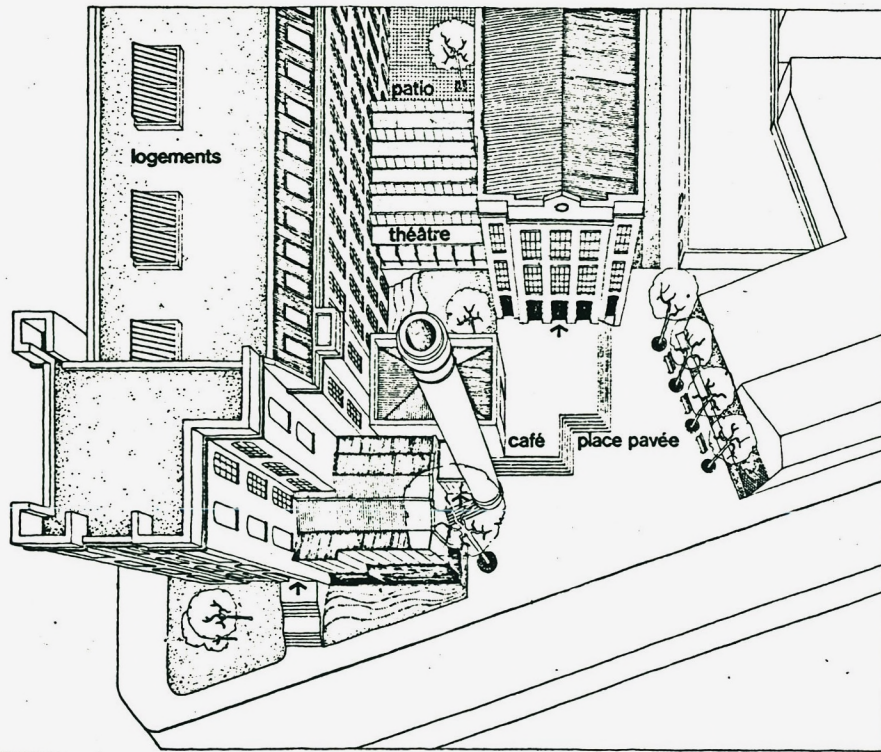


Projet de façade



FILATURE LEBLAN

- Situation : quartier de Moulins - Lille (Nord)
- Architectes : B. Reichen, P. Robert, B. Dubor assistant.
- Maitre d'ouvrage : OPHLM de la Communauté Urbaine de Lille
- Le bâtiment avant reconversion : La filature de lin construite en trois périodes (1900, 1925, 1930) est un bâtiment en longueur (200 m de façade) d'une profondeur variant entre 18 et 20 m. Une chaufferie située à l'extrémité du bâtiment alimentait en énergie les quatre niveaux par l'intermédiaire d'arbres de transmission et de courroies. Sa façade est en brique, sa structure interne est constituée de colonnes de fonte disposées selon une trame de 3 m. Une file de colonnes constitue l'axe du bâtiment . 20 000 m² de planchers
- Programme réalisé :
 - . 104 logements HLMO locatifs, parkings
 - . artisanat et petite industrie 7 000 m²
 - . commerces 5 000 m² ; bureaux 3 300 m²
 - . équipements municipaux : église , bibliothèque , salle polyvalente
- Fin des travaux : 1980
- Coût au m² : 2 300 F (1981)
- Publié dans :
 - . H n° 21 Juillet 1977 Des usines à habiter
 - . AA n° 194 Décembre 1977
 - . MTPB supplément n° 15 Avril 1982
 - . Créa n° 163 Décembre 1977
 - . A.I.C n° 182 Avril 1981
 - . Urbanisme n° 162/163 Janvier 1978
 - . The Architect's Journal 21 Octobre 1981



△
LILLE, filature LeBlanc
perspective plongeante

◁ le théâtre

- . Werk und Zeit Janvier 1984
- . Archithèse n°4 Décembre 1977
- . Abitare n° 202 Mars 1982
- . Bâtiments anciens, usages nouveaux. Images du possible
CCI Paris 1978
- . Bâtiments anciens, usages nouveaux. Regards sur la re-
conversion MECV
- . L'aménagement des friches industrielles. Quels enjeux ?
Quelles solutions ? SEPROREP



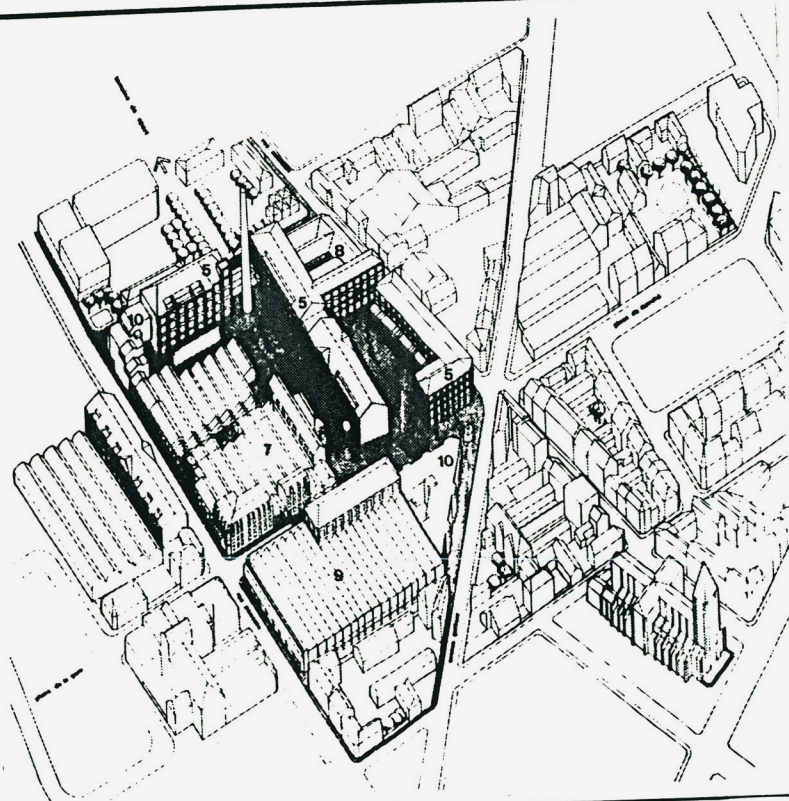
façade rue de l'Ourcq



la cour intérieure

ENTREPOTS GALERIES BARBES

- Situation : 135 rue de l'Ourcq Paris 19ème
- Architectes : J. Lévy - C. Maisonhute
- Maitre d'ouvrage : Habitat Social Français SAHLM
- Ancienne fonction du bâtiment : L'ancien bâtiment comprenait une partie de deux étages construite aux environs de 1894 à laquelle s'est ajouté un deuxième bâtiment en 1904. Cette construction en brique, avec une charpente métallique et une toiture en shed était destinée à l'origine au dépôt et à la mise en balles de vieux papiers et chiffons. Il a pris plus tard la fonction d'entrepôt de meubles pour les Galeries Barbès. 7 200 m² de planchers.
- Programme réalisé : . 75 logements PLA
. 6 ateliers d'artistes
- Fin des travaux : fin 1980
- Coût total : 21 398 000 F (1980)
- Coût au m² habitable : 4 754 F / m² (1980)
- Publié dans : . AA n° 209 Juin 1980
. T et A n° 322 Décembre 1978
. Plan Construction Actualités n° 2
. Abitare n° 192 Mars 1981
. H n° 48 Janvier 1980 - L'architecture en vogue
. La Maison de Marie-Claire n° 161 Octobre 1980
. A.I.C n° 183 Juin- Juillet 1981
. Bâtiments anciens, usages nouveaux. Regards sur la re-conversion - MECV

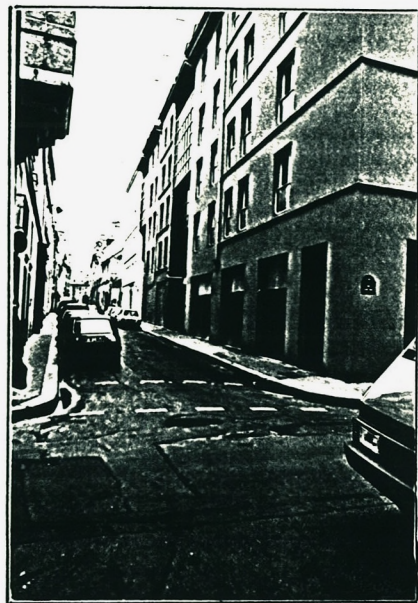


FILATURE BLIN ET BLIN

- Situation : en centre ville à Elbeuf (Seine-Maritime)
- Architectes : B. Reichen, P. Robert
- Maitre d'ouvrage : OPAC de Seine-Maritime
- Ancienne fonction du bâtiment : L'ancienne filature construite en 1875 se compose sur deux îlots de bâtiments en longueur en alignement le long des rues, occupant une surface totale de 20 000 m² . Les bâtiments sont de différents types : maison sans étage, de style rustique pour la maison du gardien, bâtiment de quatre étages pour les bureaux, bâtiments plus récents à sheds... L'ensemble présente un aspect ornemental assez particulier : briques bicolores, entrée monumentale, éléments de vocabulaire classique (frontons, pilastres, corniches)
- Programme réalisé :
 - . 151 logements locatifs
 - . 20 boutiques, 1 supermarché
 - . bureaux (1 680 m²)
 - . Un centre artisanal (1 380 m²)
 - . équipements publics (600 m²)
- Fin des travaux : réalisation en plusieurs tranches, achevées courant 1984
- Coût au m² : 2 600 F (1981)
- Publié dans :
 - . T et A n° 322 Décembre 1978
 - . A.I.C n° 182 Avril-Mai 1981
 - . H n° 94 Mars 1984
 - . The architect's Journal 21 Oct. 1981
 - . Werk und Zeit Janvier 1984
 - . L'aménagement des friches industrielles. Quels enjeux ?
Quelles solutions ? SEPROREP



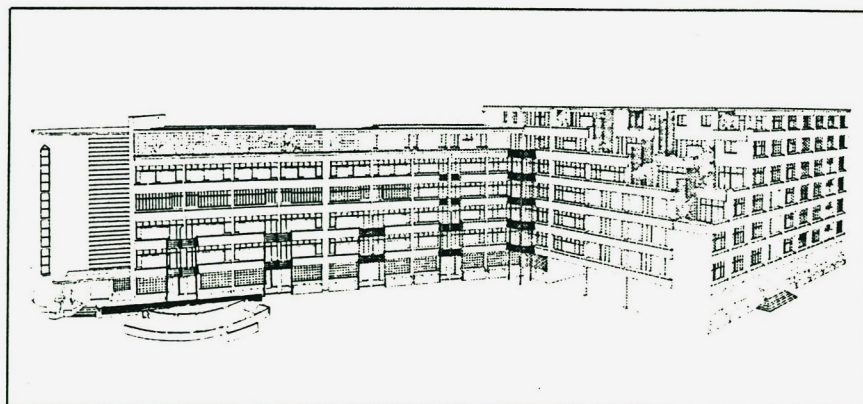
*angle du Quai des Célestins
et de la rue St Paul*



façade rue des Lions

ENTREPOTS DE LA SAMARITAINE

- Situation : quai des Célestins Paris 4ème
- Architecte : C. Giudicelli
- Maitre d'ouvrage : CIABA
- Le bâtiment avant reconversion : Remplaçant sur une parcelle du quartier du Marais, un hôtel particulier du XVIème siècle, ce bâtiment d'allure néo-classique de style Louis XIII en pierres et fausses briques a été construit dans les années 1920 par Georges Bourneuf, un architecte de la vieille école qui s'opposait au modernisme de Frantz Jourdain.
- Programme réalisé : . 151 logements privés en accession
. commerces
- Fin des travaux : Début 1982
- Coût :
- Publié dans : Le Monde 18 Février 1982 p. 15



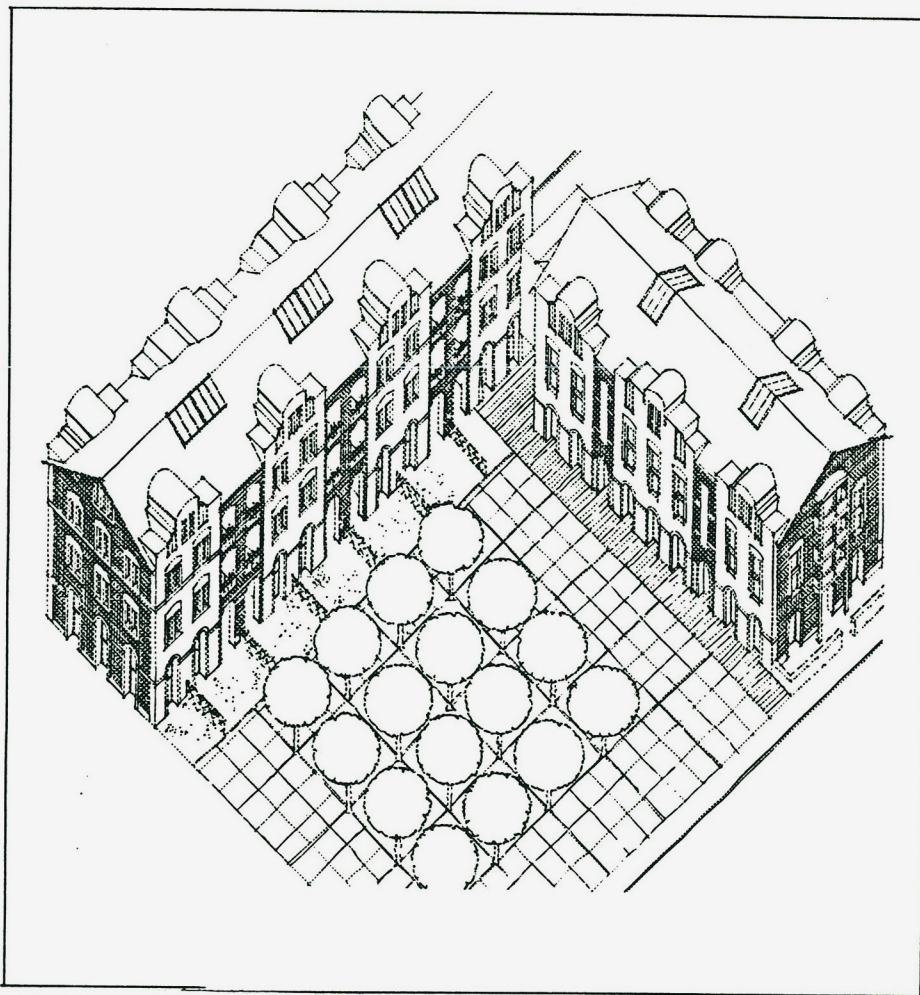
perspective d'ensemble



portion de façade

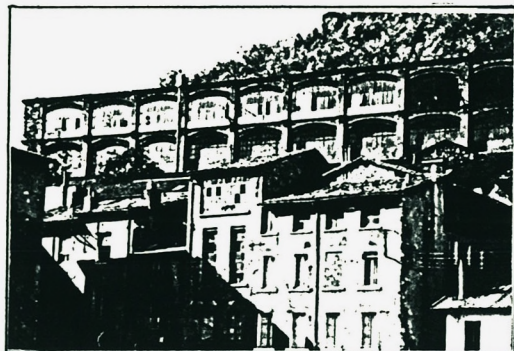
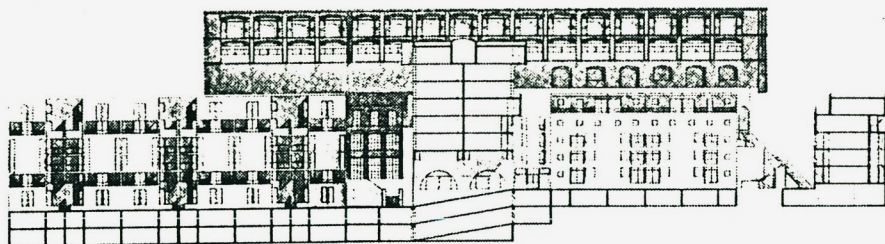
USINE LOU

- Situation : Grenoble (Isère)
- Architectes : B. Reichen et P. Robert
- Maitre d'ouvrage : copropriété Ville de Grenoble - Office HLM - Promoteur privé
- Le bâtiment avant reconversion : Le bâtiment, à usage de confection textile, date des années 1950. D'architecture moderne, il est à structure de poteaux et de poutres en béton. Sa profondeur varie de 15 mètres à 35 mètres, il comprend cinq étages. Surface de planchers : 7 200 m² .
- Programme réalisé : . 65 logements locatifs PLA
. 60 logements privés en accession à la propriété
- Fin des travaux : 1982
- Coût au m² : 3 900 F / m²
- Publié dans : . Architecte n° 133 Décembre 1982
. T et A n° 348 Juin-Juillet 1983
. L'aménagement des friches industrielles. Quels enjeux ?
Quelles solutions ? SEPROREP



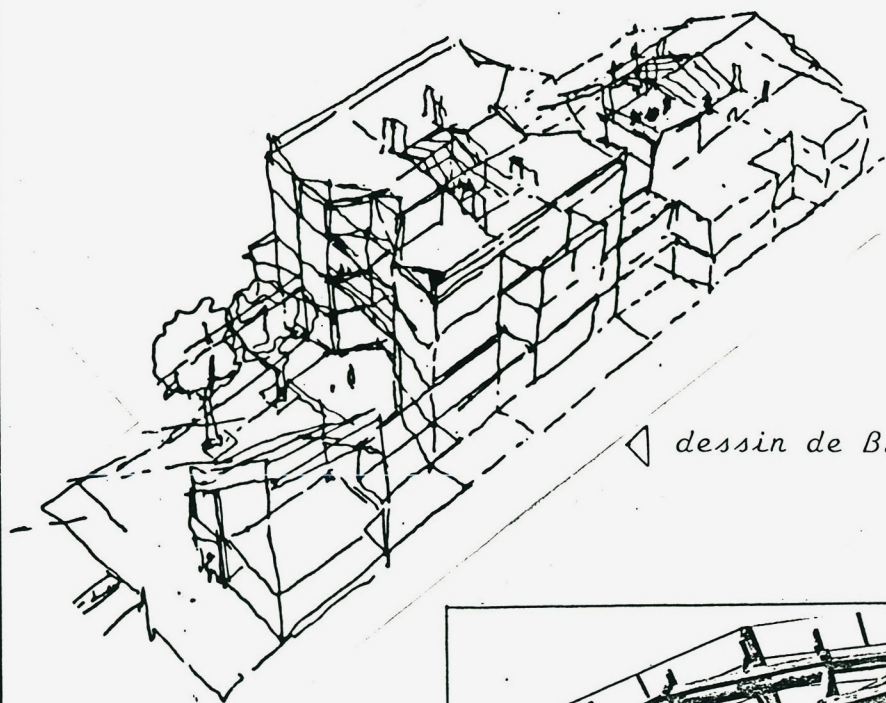
MANUFACTURE DE TABACS DE NANTES

- Situation : Nantes (Loire-Atlantique)
- Architectes : 8 équipes dont 2 pour les logements :
 - . Cemenach - Richeux - Chabay
 - . Durand - Ménard - Thibault - Arcane
- Maitre d'ouvrage : équipements sociaux : Ville de Nantes
logements : OPHLM et Société Nantaise d'HLM
- Le bâtiment avant reconversion : Comme la plupart des manufactures de Tabacs, celle de Nantes s'organise, de façon symétrique de part et d'autre d'une cour carrée. Les bâtiments linéaires, en pierres de taille et moellons, ont une ossature intérieure de poteaux et planchers en bois. Hautes de deux étages, les façades ont une fenestration régulière rythmée par un travail sur les linteaux et corniches.
- Programme réalisé : . 85 logements locatifs
 - . un centre municipal (500 emplois)
 - . des commerces, un restaurant
 - . des équipements de quartier (crèche, foyer 3ème âge, halte-garderie, bibliothèque, salle gymnastique)
 - . des équipements municipaux (auberge de jeunesse, maison des associations, centre audio-visuel)
- Fin des travaux : Mi-1983
- Coût :
- Publié dans : . T et A n° 348 Juin-Juillet 1983
. Diagonal n° 43 Mars 1983
. L'Ardoise n° 259 Juillet 1983
. A.I.C n° 182 Avril-Mai 1981
. MTPB n° 12 23 Mars 1981

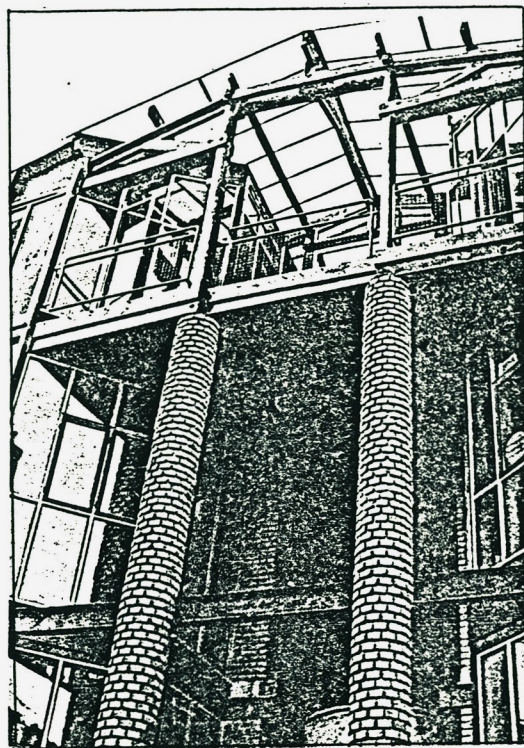


USINE TEYTU

- Situation : sur le flanc de la colline S^t Martin. Vienne (Isère)
- Architectes : Ava, P. Chemetov, B. Wittendal, C. Roux
- Maitre d'ouvrage : OPHLM de la ville de Vienne
- Le bâtiment avant reconversion : Le bâtiment qui date de la fin du XIX^{ème} siècle est une colle, c'est à dire une usine spécialisée dans l'encollage des fils textiles pour l'accroissement de leur résistance. Il comprend de 2 à 3 niveaux sur une trame de 5 mètres environ. Ses façades sont en brique, ses planchers sont en poutrelles métalliques et voutains de briques, l'ossature se compose de poteaux en fonte. Désaffectée au début du XX^{ème} siècle, il a ensuite servi d'entrepôt à des industries textiles. 2 000 m² de planchers.
- Programme réalisé :
 - . 12 logements F 5 HLMO en accession à la propriété
 - . une école maternelle de 2 classes
 - . une rue piétonnière au niveau supérieur du bâtiment
 - . des locaux communs résidentiels
- Fin des travaux : ?
- Coût : 1 950 000 F
- Publié dans :
 - . AA n° 194 Décembre 1977
 - . Bâtiments anciens, usages nouveaux. Images du possible CCI Paris 1978
 - . L'aménagement des friches industrielles. Quels enjeux ? Quelles solutions ? SEPROREP



◁ dessin de B. Kohn



LAVOIR DU BUISSON ST LOUIS

- Situation : Rue du Buisson S^t Louis Paris 10^{ème}
- Architectes : B. Kohn, assistant D. Tessier
- Maitre d'ouvrage : SCP "le lavoir du Buisson S^t Louis" (groupe de 13 familles)
- Le bâtiment avant reconversion : L'opération se situe sur un terrain qui comprenait deux bâtiments industriels :

- . un lavoir de type lavoir anglais, à pans de bois qui provient de l'initiative hygiéniste de quadrillage des différents quartiers de Paris par un équipement en lavoirs. Fermé à la fin de la guerre (1945), il a servi de garde-meubles puis de garage
- . une ancienne fabrique de cartonnages

- Programme réalisé : . 14 logements PAP
 - . un cabinet médical
 - . locaux communs
- Fin des travaux : mi- 1984
- Coût : 8 500 F TTC/ m² habitable (1984)
- Publié dans : . T et A n° 353 Avril-Mai 1984
 - . AA n° 217 Octobre 1981
 - . MTPB n° 39 23 Septembre 1983
 - . H n° 93 Février 1984 "Histoires de participer"



façade côté gare d'Austerlitz



l'allée de desserte des ateliers d'artistes

ALLEE DES ARTS

- Situation : entre une cité artisanale et les voies ferrées Paris - Austerlitz Paris 13ème
- Architectes : M. Ferrand, JP Feugas, B. Huet, B. Le Roy
- Le bâtiment avant reconversion : Cet entrepôt de futailles du XIXème siècle est un petit bâtiment sans étage avec une structure et une charpente en bois. Les pignons en maçonnerie ont une expression monumentale: fronton et percement en demi-cercle 1 250 m² de planchers environ
- Programme réalisé : 12 ateliers d'artiste avec leurs logements
- Fin des travaux : 1983
- Coût :
- Publié dans : . T et A n° 348 Juin-Juillet 1983
. A.I.C n° 183 Juin-Juillet 1981

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	FIN DES TRAVAUX	PUBLIE DANS...
PARIS 15 ^{ème} 49 rue de la Fédération	Garde-meuble	40 Logements + bureaux Architecte : JP. Buffi	Début 1984	A.I.C n° 199 Avril/Mai 1984
PARIS 20 ^{ème} 24-26 rue des Pratries	Fabrique de dragées (Début XX ^{ème} siècle)	20 Logements + surfaces artisanales Architectes: J. Lévy/C. Maisonhaute	Décembre 1981	Ville de Paris, bulletin mensuel
PARIS 10 ^{ème} 11 rue de l'Aqueduc	Laverie (1870)	4 Logements - ateliers de 150 à 180 m ² Architecte : A. Fournier	1982	Recherche et Architecture n° 51 1982
DOUARNENEZ (FINISTERE)	Conserverie de poissons (1920)	8 à 10 Logements Architectes : R. Le Berre/Y. Henaff C. Olphe Galliard	1983	T et A n° 348 Juin/Juillet 1983
PARIS 12 ^{ème} 85 rue de Reuilly	Atelier (XIX ^{ème} siècle)	9 Logements Architectes: P. Bouchain/C. Gimonet	1981	A.I.C n° 194 Avril/Mai 1983
CALAIS (PAS DE CALAIS)	Usine Prilliez Usine de dentelle (1890-1950)	51 Logements	1980	

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	FIN DES TRAVAUX	PUBLIE DANS...
<p>ROUBAIX Rue de Crouy</p>	<p>Filature Toulemonde</p>	<p>70 Logements, commerces activités, bureaux ACT Architecture (Philippon, Bardon, Colboc)</p>	<p>en projet</p>	<p>Cité dans "Les châteaux de l'Industrie" L. Grenier, V. Benedetti AAM 1979</p>
<p>BEAUCOURT Territoire de Belfort</p>	<p>Usine Japy (Horlogerie)</p>	<p>40 Logements HLM locatifs Architectes: B Reichen et R Robert</p>	<p>Septembre 1984</p>	

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	FIN DES TRAVAUX	PUBLIE DANS...
PARIS 15ème rue Mario Nikis	Ateliers et laboratoire Thomson (Début XXème siècle)	Agence Spatiale Européenne Architectes:V.Fabre,J.Perrottet	1977	T et A n° 322 Décembre 1978 A.I.C n° 158 Mars 1977 L'usine dans la ville STU Février 1979
ISSY LES MOULINEAUX (HAUTS DE SEINE)	Fonderie	Agence de publicité Roux, Séguéla, Cayssac et Goudard	?	Cité dans l'Express 30 Mars 1984
PARIS 15ème 13 rue Ch. Lecoq	Imprimerie	Agence d'architecture Architectes:F. Ceria, A. Coupel	?	A.I.C n° 182 Avril 1981
LILLE (NORD)	Usine Declercq	3 300 m ² de bureaux	1980	
LILLE (NORD)	Usine Wallaert	18 000 m ² de bureaux	?	Cité dans "Architecte" n° 142
PARIS Bassin de la Villette	Entrepôts du canal de l'Ourcq	50 ateliers (architectes, sculpteurs, danseurs, comédiens peintres...)		

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	FIN DE TRAVAUX	PUBLIE DANS...
PARIS 19ème rue Rébeval	Fabrique de jouets	Unité Pédagogique d'Architecture n° 8 Architecte : C. Gimonet	Juin 1982	
DARNETAL (banlieue de Rouen) (SEINE MARITIME)	Usine textile (1860)	Unité Pédagogique d'Architecture de Normandie Architectes:P.Mottini, P. Duflot	Novembre 1983	AA n° 233 Juin 1984 Cahiers techniques du bâtiment n° 64 Juin/Juillet 1984
ANGOULEME (CHARENTE)	Usine le Nil (papier à cigarettes)	Ecole Régionale des Beaux Arts maison des associations musée du papier Architectes:B.Reichen, Ph. Robert		Présenté au cours du magazine Urba sur FR3 en Janvier 1985 Urbanisme n° 199 Décembre 1983
PARIS 11ème 48 rue St Sabin	?	Ecole Nationale Supérieure de création industrielle	1984	Le Monde 11 Juillet 1984
?	Entrepôt XIXème siècle constructeur : Bernier	Studio de répétition de l'Opéra de Paris Architecte : JL. Roubert		Le Moniteur spécial architecture 1984

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	FIN DES TRAVAUX	PUBLIE DANS...
PARIS 13ème rue Dunois	Atelier	Salle de concert, salle de réunion de comités de quartier	1977	"Bâtiments anciens, usages nouveaux. Images du possible" CCI 1978
PARIS 5ème rue N.D. des Champs	Usine atelier	le Lucernaire Forum cinéma théâtre	?	"La reconversion de bâtiments industriels et commerciaux en édifices publics en France" B. Dubor étude pour la MIQCP 1979
VIENNE (ISERE)	Docks Vaganay Entrepôt de coton	Maison des associations Architecte : P. Chémetov AUA	1978	
PARIS 13ème Quai de la Gare	Entrepôt SNCF	Théâtre du quai de la Gare	?	Cité dans l'Express 30 Mars 1984
TOURS (INDRE ET LOIRE)	Usine à gaz construite en 1945-1950	Centre d'art et de technique	en projet	Urbanisme " 1989. Exposition universelle" Le Monde 7 Avril 1982

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	FIN DES TRAVAUX	PUBLIE DANS...
BORDEAUX (GIRONDE)	Entrepôts Lainé	Centre d'animation culturelle Architectes : Mazery, Valode	Fin 1977	MTPB 25.12.1978 T et A n° 310 Août 1976 Architecture n° 401 Février 1977 Le Monde 11 Janvier 1979
MARSEILLE (BOUCHES DU RHONE)	Criéé du vieux port	Théâtre national de Marseille Architecte : Tarrazi	?	T et A n° 310 Août 1976 Architecture n° 401 Février 1977 T et A n° 353 Avril/Mai 1984
VINCENNES (VAL DE MARNE)	Cartoucherie	Théâtre	?	T et A n° 310 Août 1976
NOGENT SUR MARNE (VAL DE MARNE)	Pavillon Baltard	Centre culturel	?	Architecture n° 401 Février 1977
FECAMP (SEINE MARITIME)	Entreprise textile	Centre socio-culturel	?	Diagonal n° 13 Mai 1976 "Bâtiments anciens, usages nouveaux. Images du possible" CCI 1978
PARIS 14ème Rue Francis de Pressensé	Usine de brochage	Cinéma Olympic Entrepôt Architectes : Bisch, Lacloche	Mai 1975	Bâtiments anciens, usages nouveaux. Images du possible" CCI 1978

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	FIN DES TRAVAUX	PUBLIE DANS...
KURASHIKI (JAPON)	Filature construite à la fin du XIXème siècle	Hôtels et galeries d'exposition Architecte : Shizutaro Urabe	?	Recherche et architecture n° 29 1980 H n° 21 Juillet 1977
NORWICH (GRANDE-BRETAGNE)	Entrepôt de céréales construit en 1860	Magasin de meubles et décoration intérieure Architectes : M. et S. Gooch	1972	New uses for old buildings S. Cantacuzino Architectural Press 1975 (cote CDU : 7284)
MANCHESTER (GRANDE BRETAGNE)	Halle au coton construite en 1921	Théâtre Architectes : Levitt-Bernstein	1976	Architectural Review n° 958 1976 Architecture n° 401 1977 H n° 21 1977
LONDRES (GRANDE BRETAGNE)	Docks S ^{te} Katherine construits entre 1824 et 1829	Logements, restaurants, boutiques Architectes : Renton-Howard-Wood	1974	H n° 21 Juillet 1977 Architecture n° 396 Avril 1976 Architectural Design Mars 1975 Architectural Review Mai 1972 Paris.Projet Octobre 1974
BATTERSEA (GRANDE BRETAGNE)	Centrale électrique	Centre culturel et sportif Commerces- musée industriel Architecte : Richardson	?	T et A n° 348 1983
WOTTON/EDGE (GRANDE BRETAGNE)	Filature	Bureaux Architecte : Niall Philips	?	T et A n° 348 1983

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	DATE DE REALISATION	PUBLIE DANS...
LONDRES (GRANDE BRETAGNE)	Brasserie	Siège social Architectes : Arup associates	1977	T et A n° 322 1978
LONDRES (GRANDE BRETAGNE)	Entrepôt construit à la fin du XIXème siècle	Centre d'art afro-caraïbe Architecte : Rock Townsend	?	AA n° 194 1977
LONDRES (GRANDE BRETAGNE)	Entrepôt	Logement d'artistes Architecte : Campbell	?	Architectural review Janvier 1981
AMSTERDAM (PAYS BAS)	Entrepôt	Logements Architecte : E. Spier	?	AA n° 194 1977
UTRECHT (PAYS BAS)	Imprimerie construite en 1939	34 logements sociaux Architectes : Schrikker Poj	?	AA n° 194 1977
AMSTERDAM (PAYS BAS)	Entrepôt	Logements	?	Baumeister n° 8 1977

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	DATE DE REALISATION	PUBLIE DANS...
BARCELONE (ESPAGNE)	Cimenterie	Ecole, bureaux et théâtre Architecte:Taller de Arquitectura	?	T et A n° 306 1975 H n° 21 1977
BARCELONE (ESPAGNE)	?	Logement et siège social Architecte : Cirici	?	AA n° 210 1980
BREME (RFA)	Abattoirs	Théâtre Architecte : Reidemeister	?	AA n° 199 1978
WILHEMSHAFEN (RFA)	Station de pompage	Centre de loisirs	1974	Architecture n° 401 Février 1977
HAMBOURG (RFA)	Cartoucherie	Lieu de spectacle Architecte : Zeuner	?	AA n° 199 1978
HANOVRE (RFA)	Imprimerie construite à la fin du XIXème siècle	Ecole d'architecture	1979	'New uses for old buildings S. Cantacuzino Architectural Press 1975 (cote CDU : 7284)

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	DATE DE REALISATION	PUBLIE DANS...
SAN FRANCISCO (USA)	Chocolaterie Ghirardelli construite entre 1893 et 1916	boutiques, restaurants, cinémas galerie d'art enfantin théâtre Architectes: Wurster, Bernard, Emmons	1968	Bauen + Wohnen n° 2 1978 New uses for old buildings S. Cantacuzino
SAN FRANCISCO (USA)	The Cannery conserverie construite à la fin du XIXème s.	marché, cave, discothèque, boutiques restaurants, cafés, galerie d'art Architecte : J. Esherick	1968	Hn° 21 1977 New uses for old buildings S. Cantacuzino
CLINTON (USA)	Manufacture de tapis construite en 1854	bureaux, salles de conférences ateliers, magasinage Architecte : Durrant	1979	?
WASHINGTON (USA)	Entrepôt construit entre 1820 et 1890	restaurant, boutiques, bureaux parc de stationnement Architectes: Arthur Cotton Moore Ass.	1970	New uses for old buildings S. Cantacuzino
NEW YORK (USA)	Usine Harmony	logements et commerces Architecte : Ellis	?	Progressive Architecture Février 1975
LOCKPORT (USA)	Entrepôt	Théâtre	?	Architecture n° 401 Février 1977

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	DATE DE REALISATION	PUBLIE DANS...
SAN FRANCISCO (USA)	Fabrique de cigares et entrepôt construite en 1907	Siège du journal Saturday review Architectes: Bull, Field, Volkman	?	New uses for old buildings S. Cantacuzino
NEW YORK (USA)	Entrepôt à SoHo	Centre de mode	?	AA n° 233 1984
BOSTON (USA)	Fabrique de pianos construite en 1853	174 ateliers d'artistes Architecte : Gelardin	?	AA n° 194 1977 Progressive Architecture Février 1975
NEW YORK (USA)	Entrepôt The Cast Iron Building	Logements lofts Architecte : Jacobs	?	Progressive Architecture Février 1975
SEATTLE (USA)	Usine à gaz	Terrain d'aventures Architecte : Haag	1975	AA n° 204 1979
COPENHAGUE (DANEMARK)	Gazomètre	Théâtre Architecte : Fagerholt	?	AA n° 199 1978

SITUATION	ANCIEN USAGE	NOUVEL USAGE	DATE DE REALISATION	PUBLIE DANS...
VENISE (ITALIE)	Moulin construit en 1884	Activités socio-culturelles, universitaires et sportives espace vert	?	AA n° 194 1977
TURIN (ITALIE)	Usine Fiat "le Lingotto".	Etude en cours		AA n° 233 1984 Libération 25 Mai 1984